

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023



France urbaine est l'association nationale transpartisane des grandes villes, métropoles, communautés et agglomérations urbaines, au service de l'Alliance des territoires.

Créée en 2016, France urbaine compte 110 adhérents et représente plus de 2 000 communes, de toutes tailles, dans lesquelles résident près de 30 millions de Françaises et Français.

France urbaine porte une vision politique et technique au service de ses adhérents et des citoyens en engageant un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la société (local, national, européen et international). L'Association éclaire la décision publique sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.

22-28 rue Joubert, 75009 Paris
Tél. : 01 44 39 34 56
franceurbaine.org

Directeur de la publication : Emmanuel Heyraud
Suivi de la publication : Pierre Logette
Rédaction : l'équipe de France urbaine
Correctrice : Anne Poncelin de Raucourt
Graphisme : Nouvelle étiquette
Crédits photo : Adobe Stock et France urbaine

Éditorial	04
Quelques chiffres clés	06
Les valeurs de France urbaine	07
FRANCE URBAINE EN ACTIONS	08
NOUVELLES ÉCONOMIES	10
Enseignement supérieur et recherche	12
Économie circulaire, économie sociale et solidaire	13
Économie des territoires	15
Numérique et innovation	16
Tourisme	17
Achats et commande publique	18
VILLE DURABLE	22
Transition écologique	24
Aménagement urbain, logement et habitat indigne	26
Politique de la ville	29
Transports et mobilités	31
Stratégies alimentaires territoriales	32
Europe	34
RESSOURCES	36
Finances et fiscalité	38
Fonction publique territoriale	41
Alliance des territoires	43
VIVRE ENSEMBLE	46
Culture	48
Sport	49
Solidarités et cohésion sociale	51
Éducation, petite enfance, jeunesse	53
Santé	54
Sécurité et prévention	55
LA VIE DU RÉSEAU FRANCE URBAINE	58
Les Journées nationales de France urbaine	60
La gouvernance de France urbaine	64
Les commissions et groupes de travail	66
Les relations avec les parlementaires	69
Les publications	84
La communication et les relations avec la presse	86
Les partenaires institutionnels	89
Une équipe au service des adhérents	89

3 questions à Johanna Rolland, présidente de France urbaine, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole



© Baptiste Roman - Hans Lucas

Vous êtes présidente de France urbaine depuis le 24 septembre 2020. Comment jugez-vous votre action après plus de trois ans d'exercice ?

Johanna Rolland : France urbaine a entamé sa septième année d'existence. Elle est aujourd'hui solidement installée dans le paysage des associations d'élus. Elle est un interlocuteur régulier et respecté du Gouvernement, des corps intermédiaires et des parlementaires. Ceci est le résultat d'un travail engagé

sous la présidence de Jean-Luc Moudenc lors du dernier mandat dans un esprit collectif et transpartisan. Je m'attache à faire vivre cet état d'esprit depuis trois ans. J'ai l'honneur de présider une association riche d'un réseau d'élus, de cadres territoriaux, de partenaires de travail et d'une équipe d'experts, engagés. Les élus qui s'investissent à France urbaine, au bureau exécutif, au bureau ou en tant que coprésidents de commissions ou membres actifs, font la force de notre association, au service des habitants des grandes villes, agglomérations et métropoles.

Nous avons ouvert de nouvelles coopérations avec de grandes associations ou encore les chambres consulaires. Nous avons également installé un groupe de parlementaires associés et sommes dorénavant à la table des discussions avec les principales associations de villes européennes et internationales.

« Notre priorité est l'efficacité de l'action publique, au service des Françaises et des Français »

Avec toujours cette volonté de défendre le fait urbain, ses problématiques spécifiques, mais aussi de construire des réponses avec l'ensemble des territoires et des collectivités pour faire vivre la nécessaire alliance des territoires, indispensable pour répondre aux défis écologiques, économiques et sociaux.

Les crises successives que la France a connues ont-elles changé les relations entre l'État et les associations d'élus, plus particulièrement France urbaine ?

Johanna Rolland : Ces crises ont profondément marqué le pays et les Français. Ce que pointent les associations d'élus depuis de nombreuses années, au premier chef France urbaine, s'est révélé au grand jour : le rôle clé des collectivités locales et des élus locaux. Cela a été particulièrement mis en lumière pendant la crise du covid. Si l'État dit souvent partager ce constat, il manque pour autant encore des preuves concrètes car des réflexes centralisateurs reviennent souvent au galop. Nous en faisons chaque jour l'expérience dans nos collectivités. **Dans ce moment où il y a aussi une forme de crise démocratique, les élus locaux sont en première ligne. Ils sont les premiers remparts de la République. Ils assurent pour une part importante la cohésion de notre pays, en étant eux-mêmes directement soumis aux tensions et parfois à la violence.**

France urbaine prône un dialogue constructif et exigeant avec l'État. Cette ligne directrice porte-elle ses fruits ? Qu'attendez-vous à l'avenir ?

Johanna Rolland : Cette philosophie est l'ADN de France urbaine, qui est une association transpartisane. **Notre priorité, c'est l'efficacité de l'action publique, au service des Françaises et des Français.** Être constructif, c'est être

force de proposition, reconnaître et dire quand la décision va dans le bon sens. Mais c'est aussi être exigeant. Cela passe par le respect, la franchise, le dialogue et le travail de fond. Nous ne lâcherons jamais sur cette exigence. Lorsque Christophe Béchu, le ministre de la Transition écologique, souhaite supprimer les consignes plastiques, nous saluons cette décision que nous attendions. De même, lorsque le Fonds vert est renforcé. Mais lorsque le Gouvernement reste sourd à nos attentes pour un financement équitable des transports en commun entre l'Île de France et la province, nous savons dire que nous ne comprenons pas ce « deux poids, deux mesures ».

Nous attendons aussi davantage de décentralisation sur certaines politiques, principalement pour les collectivités volontaires. Décentraliser ne veut pas dire que chacun travaille seul dans son pré carré. Les collectivités savent coopérer : les villes, les départements, les régions. J'en profite pour dénoncer une nouvelle fois cette petite musique récurrente qui consiste à remettre en cause l'approche intercommunale, alors même que, jour après jour, l'intensité des enjeux nous amène à faire davantage ensemble pour être plus forts et plus efficaces. Décentraliser ne veut pas dire non plus donner des compétences sans moyens, ou discuter à l'infini de qui fera quoi. **La décentralisation, c'est d'abord un état d'esprit. Les collectivités locales ne sont pas les courroies de transmission des politiques décidées par l'État.** Les collectivités ont besoin d'avoir des marges de manœuvre budgétaires et une autonomie fiscale, leur laissant tout simplement la capacité d'agir, en fonction du choix démocratique de nos concitoyens.

Quelques chiffres clés

110

membres

2 000

communes représentées

30 millions

d'habitantes et d'habitants

22

métropoles

13

communautés urbaines

14

communautés d'agglomération

50

grandes villes

5

établissements publics territoriaux

1

bureau exécutif qui se réunit tous les 15 jours

1

bureau qui se réunit chaque mois, composé de 18 élus

1

conseil d'administration, composé de tous les maires et présidents membres de France urbaine

20

commissions thématiques

26

groupes de travail

6

groupes projets

23

collaborateurs, en interaction avec les adhérents

4

pôles de travail : nouvelles économies, ville durable, ressources et vivre ensemble

Les valeurs de France urbaine

AUTONOMIE

France urbaine s'engage au quotidien pour davantage de décentralisation et de déconcentration pour que les territoires urbains et leurs élus aient les moyens d'agir, au plus près des citoyens et de leurs besoins.

COHÉSION

France urbaine œuvre dans une logique transpartisane et de solidarité, en réunissant toutes les forces de ses membres pour faire émerger des initiatives et des idées communes.

DIALOGUE

France urbaine promeut un dialogue équilibré entre l'État et ses membres, au service de l'autonomie financière et fiscale.

RESPONSABILITÉ

France urbaine prône l'affirmation et la consolidation des responsabilités des élus locaux dans le cadre des compétences qui leur ont été transférées par la loi.

CTIONS

FRANCE

URBAINE

EN ACTIONS

FRANCE

FRAN

URBAINE

URBA



1. NOUVELLES ÉCONOMIES



Enseignement supérieur et recherche

ÉLUS RÉFÉRENTS

La thématique de l'enseignement supérieur est appréhendée dans le cadre des travaux de la commission Économie des territoires.

Les Sociétés universitaires locales immobilières (SULI), nouvel outil d'un rapprochement entre universités et collectivités

L'autonomie croissante des universités coïncide avec une montée en puissance de l'enseignement supérieur comme sujet d'engagement stratégique et d'investissements majeurs pour les grandes intercommunalités urbaines.

Le patrimoine universitaire représente une charge autant qu'un atout pour les territoires urbains engagés dans une approche plus rationnelle, diversifiée et mutualisée de leurs campus.



C'est pourquoi France urbaine, aux côtés notamment de France Universités et de l'Association des villes universitaires de France (AVUF), a soutenu l'écriture et l'adoption d'un article de la loi 3DS permettant la création de Sociétés universitaires locales immobilières (SULI).

S'appuyant sur le modèle des Sociétés publiques locales (SPL), ces sociétés peuvent réunir à leur capital les universités, les Crous et les collectivités locales. Ces dernières deviennent de fait parties prenantes des

projets immobiliers des campus et non plus simples financeuses ponctuelles d'investissements universitaires.

Ce nouvel outil permettant des engagements de long terme doit maintenant trouver sa traduction opérationnelle et consolider l'ensemble des dispositifs qui lient de plus en plus solidement les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les acteurs universitaires.

Au-delà, il s'agit de poursuivre la transformation des sites universitaires et de proposer aux étudiants une qualité de service qui réduise les inégalités et précarités dont ils sont victimes, notamment dans les champs de la santé, de l'accès aux équipements sportifs et culturels ou du logement.

Économie circulaire, économie sociale et solidaire



ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Émeline Baume**, 1^{re} vice-présidente de la Métropole du Grand Lyon et **Frédéric Minard**, 1^{er} adjoint au maire de la Ville de Roubaix

+ Vice-présidents : **Cyrine Makhoulouf**, conseillère municipale déléguée à la Ville de Saint-Étienne et **Jean-Patrick Masson**, vice-président de Dijon Métropole

Préserver les ressources et l'environnement

2022 et 2023 ont été marquées par la **participation active de France urbaine aux travaux du Conseil national de l'économie circulaire (CNEC)** installé à la suite de la loi Climat et Résilience (article 26) : une instance administrative consultative, placée auprès du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. France urbaine y est représentée par **Émeline Baume** (titulaire) et **Jean-Patrick Masson** (suppléant).

L'Association s'est positionnée quant à l'avis du CNEC sur la stratégie 3R ou encore celui sur la feuille de route de l'Observatoire du réemploi et de la réutilisation. Elle a contribué au suivi des lois AGECE (2020), Climat et Résilience (2021) et Industrie verte (2023), notamment concernant la commande publique (publication d'un guide méthodologique sur le décret d'application de l'article 58 de la loi AGECE).

Les membres ont échangé avec **Jean-Michel Buf**, maire de Blain, conseiller régional des Pays de la Loire, alors vice-président du CNEC (il en est devenu le président en 2023), tout comme avec **Nathalie Boyer**, déléguée générale de l'Organisation pour le respect de l'environnement dans l'entreprise (OREE) et vice-présidente du CNEC (2022).

La concertation sur la consigne (nationale et territoriale) a fortement mobilisé l'Association, en coordination avec le collectif des associations d'élus/de collectivités (2023), avec la publication d'un plan alternatif.

France urbaine a été auditionnée par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale sur l'évaluation de la loi AGECE (décembre 2023).

La dimension «ressources» dans la planification écologique a été abordée avec **Lohengrine Schulz**, directrice du programme Économie circulaire au Secrétariat général à la planification écologique (décembre 2023).

France urbaine participe à cinq des sept groupes de travail du CNEC :

- suivi de la Feuille de route pour l'économie circulaire (FREC),
- commandes publique et privée : copilotage Institut national de l'économie circulaire (INEC)-France urbaine,
- stratégie 3R sur les emballages plastiques à usage unique,
- numérique,
- nouveaux modèles économiques.

Solidarité et utilité sociale

Dans le cadre de leur partenariat, le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et France urbaine ont organisé un webinaire pour présenter le programme URBACT, afin d'en explorer le potentiel pour des réseaux européens de collectivités centrés sur l'économie sociale et solidaire.

Avec le RTES et l'AVISE, deux podcasts ont été réalisés afin de valoriser l'étude « Territoires urbains, économie sociale et solidaire et innovation sociale ». L'étude a également été présentée lors de l'événement « L'économie sociale, le futur de l'Europe », organisé en mai 2022 par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (UE).

Les membres ont aussi pu échanger avec la Commission européenne et le Réseau européen des villes & régions de l'économie sociale sur le plan d'action pour l'économie sociale (2022). Une attention particulière a été ensuite portée à la recommandation du Conseil de l'UE (2023).

France urbaine a participé au comité des ambassadeurs de la recherche-action « Agir pour une transition écologique juste avec l'ESS - Réemploi informatique, cyclo-logistique, alimentation durable : les solutions dans les quartiers prioritaires », lancée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Un webinaire de présentation et les résultats de l'étude ont été relayés auprès des membres.

Johanna Rolland, présidente de France urbaine, a signé la tribune proposée par le RTES, « L'économie sociale et solidaire, un cap pour une transition juste dans nos territoires » (juillet 2023), ainsi que la tribune proposée par Les Canaux, « L'ESS demande à contribuer davantage aux grands projets d'investissement publics ! » (décembre 2023).



Économie des territoires

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidentes : Michèle Lutz, maire de Mulhouse et **Anne Vignot**, maire de Besançon, présidente de la communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Dark stores : France urbaine obtient gain de cause

Interpellée par plusieurs adhérents dès la fin 2021 sur l'émergence de nouveaux formats d'entrepôts depuis lesquels les habitants des centres urbains denses peuvent se faire livrer des produits « de première consommation », France urbaine a rapidement alerté le Gouvernement sur les nuisances provoquées par ces implantations, le non-respect par une partie d'entre elles des dispositions urbanistiques concernant les entrepôts et l'impact négatif sur le commerce de proximité.



Tout en rencontrant plusieurs opérateurs de ces *dark stores*, **France urbaine a émis une série de propositions visant à permettre aux élus locaux de mieux encadrer et réguler ces nouvelles formes d'entreposage**, via une application stricte de dispositions existantes (occupation du domaine public, horaires d'ouverture et de livraisons, gestion des déchets...) mais aussi en actualisant le cadre réglementaire des destinations et sous-destinations

figurant dans le Code de l'urbanisme.

Après un temps de divergence avec l'État sur la définition de ces *dark stores* comme entrepôts, **les adhérents de France urbaine ont obtenu gain de cause, en septembre 2022, à l'issue d'une réunion avec les ministres du Commerce et de la Ville.**

Cet acquis, traduit au printemps 2023 dans les textes, n'exonère pas de travaux complémentaires sur l'information du consommateur en ligne, sur le renforcement des pouvoirs de police du maire ou sur l'équité fiscale entre commerce physique et commerce digital.

En lien avec les autres associations du pôle Joubert et aux côtés de ses adhérents, **France urbaine s'investit dans plusieurs autres problématiques liées aux transformations du commerce** : plan de transformation des zones commerciales périphériques, mise en place d'un observatoire des loyers commerciaux, bases d'un futur encadrement, actualisation de la fiscalité...

Numérique et innovation

ÉLUS RÉFÉRENTS

Commission conjointe à France urbaine, Intercommunalités de France et Les Interconnectés

POUR FRANCE URBAINE

Coprésidents : Bertrand Serp, vice-président de Toulouse Métropole, délégué à la transition digitale

Franckie Trichet, vice-président de Nantes Métropole, délégué au numérique, à l'innovation et aux relations internationales

Faire du numérique un objet politique majeur des villes et métropoles



La publication du « Manifeste pour des territoires numériques responsables » formalise plusieurs engagements des exécutifs locaux pour des politiques numériques plus engagées dans les versants environnementaux, sociaux et citoyens. Les élus mobilisés au sein de la commission Numérique ont été à l'initiative de la « Belle Alliance », bannière qui rassemble l'ensemble des associations d'élus du bloc local. Elle s'est réunie en mars 2023, à l'occasion du Forum des Interconnectés à Nantes, afin de saisir les candidats à l'élection présidentielle, dans un document compilant

plusieurs prérequis : « Pour réussir la transformation numérique responsable dans les territoires ».

En 2022, la commission Numérique a été très active pour donner un substrat davantage politique et engagé au numérique responsable. Véritable caisse de résonance, elle a donné un écho important aux enjeux de médiation numérique, de dimension environnementale du numérique ou encore de cybersécurité. Le retour sur l'expérimentation des Conférences territoriales de l'inclusion numérique (CTIN) et les premiers retours des déploiements des conseillers numériques France Services, fruit du Plan France Relance, ont donné un peu plus de matière à la réflexion sur la gouvernance locale de la médiation numérique et les financements associés. En parallèle, la Commission a travaillé à la loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN), avec plusieurs engagements concernant les collectivités locales, dont celui de définir d'ici à 2025 une stratégie environnementale du numérique.

Les orientations politiques du numérique se sont prolongées en 2023, à l'occasion d'un engagement fort des villes et métropoles en matière d'intelligence artificielle visant à adopter un programme des « Intelligence territoriales associées » autour de trois axes : la création d'une « bibliothèque des IA territorialisées » pour générer et référencer des cas d'usages, les réflexions autour d'un axe « IA et vie publique » et enfin la mesure des répercussions de l'IA sur les métiers. Défrichés jusqu'en 2026, ces sujets permettront de porter des valeurs éthiques et souveraines que souhaitent porter les villes et métropoles.

Ces valeurs sont fortement liées aux enjeux de cybersécurité, en lien avec les réflexions autour de la transposition dans le droit national de la directive européenne NIS 2 qui devraient conférer aux villes et métropoles le statut d'entités essentielles, tandis que le champ de la médiation numérique et la lutte contre la précarité numérique continuent de figurer comme l'une des boussoles de l'action publique locale. Ces champs d'actions et de responsabilité doivent permettre de consolider davantage les relations avec l'État en particulier, et à un niveau supranational, dans la perspective des élections européennes en juin 2024.

Tourisme

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : Jean-Luc Bohl, vice-président de Metz Métropole et Cécile Helle, maire d'Avignon

France urbaine accompagne la décarbonation de l'économie touristique et pousse à la régulation des meublés de tourisme



Fil conducteur des travaux de la commission Tourisme, la décarbonation de ce secteur (11% des émissions de gaz à effet de serre en France) a fait l'objet de nombreux échanges d'expérience entre adhérents, régulièrement élargis aux partenaires publics et privés de l'économie touristique.

ADN Tourisme, Atout France et l'Ademe, notamment, ont présenté leurs propositions et ont échangé avec les territoires urbains.

Principales positions et propositions : la réorientation des opérations de promotions touristiques vers les territoires accessibles par le train, la révision des horaires d'ouverture des grands équipements générateurs de flux, l'incitation à des séjours plus longs et mieux répartis sur l'ensemble de l'année...

Longtemps négligé, voire invisibilisé, le tourisme urbain est, à nouveau, reconnu comme maillon clé dans l'attractivité de la France et de l'ensemble de ses territoires. Mais l'attrait des villes a des effets négatifs, dont la croissance exponentielle des meublés de tourisme, qui accroît les tensions sur le marché du logement et fragilise certaines populations (étudiants, saisonniers, personnes isolées ou précaires...).

France urbaine a multiplié en 2022 et 2023 les échanges techniques et politiques entre adhérents et les propositions d'adaptations réglementaires permettant aux territoires de **mieux encadrer ce format locatif**.

Si le sujet occupe largement l'actualité, il devra être traduit sur le plan législatif.

Achats et commande publique



Le groupe de travail « Achats » de France urbaine est **un espace de discussions et d'échanges entre directions achats et commande publique des collectivités membres**.

Créé à la fin des années 2000, c'est historiquement l'un des groupes les plus anciens de France urbaine, et également l'un des plus actifs, avec 40 à 50 participants réunis toutes les six semaines environ, sans compter les sous-groupes de travail.

2023 a également vu la création d'un **groupe de travail « Délégation de service public (DSP) »** et d'un **forum de l'achat public durable**.

Le **groupe de travail « DSP »** vise, en miroir du groupe de travail « Achats », à traiter les questions portant plus spécifiquement sur les concessions. Il répond à plusieurs demandes des collectivités membres, exprimées notamment lors du groupe projet « Relations avec les concessionnaires à l'heure de la crise sanitaire » réuni à plusieurs reprises en 2021 et 2022.

Le **forum de l'achat public durable**, destiné aux élus chargés de la commande publique, est coprésidé par **Martine Ouaknine** (Nice Métropole) et **Hervé Fournier** (Nantes Métropole). Ce forum répond à un besoin de mettre en réseau les élus des collectivités membres ayant la délégation « Achats/DSP », et consacre l'évolution de la commande publique en fonction stratégique au service des politiques publiques (transitions écologiques, développement économique,

réindustrialisation, etc.). Le forum s'est consacré, en priorité, à l'enrichissement et au portage politique (en vue des élections européennes de 2024) d'un plaidoyer pour une réforme des directives européennes de 2014, dont les premières propositions avaient été travaillées en 2022 lors de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) et présentées lors d'un webinar le 22 février 2023.

Alors que les Schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) concernent depuis le 1^{er} janvier 2023 toutes les collectivités dont les achats sont supérieurs à 50 millions d'euros (une évolution proposée par France urbaine en 2021) et que plusieurs collectivités étaient en phase de conception, de mise en œuvre, ou de révision du leur, un sous-groupe dédié a été constitué pour lancer une réflexion collective autour de l'élaboration, de la gouvernance et du suivi de ce document qui est désormais la colonne vertébrale des achats d'une collectivité.

Ce travail collectif a permis de **produire un guide méthodologique très largement diffusé et considéré comme un ouvrage de référence**, repris notamment dans les outils mis à disposition par le Commissariat général au développement durable (CGDD) « dans le cadre du Plan national pour des achats durables (PNAD) 2022-2025, à la mise en œuvre duquel France urbaine a été étroitement associée en participant à plusieurs webinaires de la mission SPASER, et la présence du commissaire général au développement durable, **Thomas Lesueur**, en groupe de travail « Achats ».

France urbaine s'est particulièrement impliquée dans le processus de **révision des textes réglementaires de mise en œuvre des dispositions de l'article 58 de la loi AGEC**, contribuant à obtenir plusieurs avancées majeures allant dans le sens d'une **plus grande opérationnalité dans la détermination et l'expression des objectifs** (suppression des codes CPV - Vocabulaire commun des marchés publics de l'UE - comme référentiel, affinage des catégories de produits et des objectifs, etc.). Le nouveau décret résultant de ces discussions a été publié en février 2024.

À l'heure où l'explosion du prix de certaines matières premières et des coûts énergétiques faisaient porter un risque sur la sécurité des approvisionnements et la poursuite de l'exécution de certains contrats, le groupe de travail s'est fortement mobilisé pour obtenir de la Direction des affaires juridiques (DAJ), qui a participé à l'une des réunions, **une interprétation plus opérationnelle de la théorie de l'imprévision**. Cette mobilisation a contribué à la saisine du Conseil d'État, qui a donné dans son avis du 15 septembre 2022 la souplesse d'interprétation attendue, avec notamment la possibilité sous certaines conditions de notifier des « avenants secs ».

France urbaine s'est mobilisée dans les débats du projet de loi relatif à l'accélération de la production des énergies renouvelables, travaillant de concert avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) à l'enrichissement du texte **pour autoriser les collectivités à lancer des PPA**, des contrats désintermediés d'achats d'énergies renouvelables de long terme. L'essentiel des avancées souhaitées a été obtenu, et des échanges avec la DAJ en 2023 devraient aboutir à l'édition d'une fiche technique de conseil aux acheteurs.

Cette action commune avec la FNCCR a été reconduite sur la proposition de loi de tiers financement des contrats de performance énergétique, permettant de reconnaître et de sécuriser juridiquement les interventions des structures de mutualisation publiques.





2. VILLE DURABLE

Transition écologique

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole et Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie

+ **Vice-présidentes :** Audrey Linkenheld, 1^{re} adjointe à la maire de Lille et vice-présidente de la Métropole européenne de Lille et Sandy Vétillart, adjointe au maire de Boulogne-Billancourt et conseillère territoriale de Grand Paris Seine Ouest

DIFFÉRENTS GROUPES DE TRAVAIL

« Énergie », « Hydrogène », « Eau et assainissement », « Biodiversité » et « Arbres & Réseaux ».

La sobriété énergétique et le délestage au cœur des préoccupations en 2022



Le sujet de la sobriété énergétique aura été un élément marquant dans les travaux de France urbaine dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique. Par ailleurs, le conflit ukrainien a eu une incidence sur le marché de l'énergie français et européen. Enfin, des tensions sur l'équilibre du système électrique national ont engendré des risques de délestage.

Après l'annonce du plan de sobriété énergétique présenté par la Première ministre le 8 juillet 2022, France urbaine a participé au

lancement du groupe de travail national « Collectivités territoriales » sur la sobriété énergétique, en présence de plusieurs ministres. L'Association a exprimé des messages forts portant sur le besoin d'agir avec la mise en place de mesures durables pour rendre pérenne la sobriété énergétique, et la nécessaire exemplarité des acteurs publics, notamment sociale. France urbaine a appelé à une coordination forte avec les acteurs privés afin d'assurer la cohérence entre les démarches.

Par la suite, le groupe de travail « Énergie » a tenu une réunion par mois sur les enjeux de sobriété jusqu'à la fin de l'année 2022. Élus et techniciens ont ainsi échangé sur la mise en œuvre de leurs plans de sobriété locaux, en identifiant les bonnes pratiques de gouvernance et les mesures phares de réduction et d'optimisation de consommation d'énergie. Les enjeux d'acceptabilité et de suivi, ainsi que la question de l'accompagnement des acteurs du territoire, ont ainsi émergé. Le plan de sobriété local représentait, pour de nombreux membres de France urbaine, une accélération de ce qui avait déjà été engagé sur le territoire.

Le risque de délestage aura été au cœur de l'agenda de France urbaine, avec la mise en place d'une cellule interministérielle de crise, installée le 2 décembre 2022 par la ministre déléguée aux collectivités territoriales. France urbaine a assuré la remontée des préoccupations de ses membres, dont l'inquiétude majeure restait le manque de visibilité sur les sites placés sous leur responsabilité et classés comme délestables par les préfets en cas de coupure.

Un nouveau contrat de concession avec GRDF

Fruit de plus de deux ans de négociations, l'accord-cadre sur le dispositif concessif national de distribution publique de gaz avec GRDF a été signé lors du bureau exécutif du 7 juin 2022. Ce cadre offre un équilibre satisfaisant pour les Autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) représentées par France urbaine :

- une **gouvernance renouvelée des investissements est actée**, à travers des schémas directeurs des investissements engageants sur la durée du contrat et des programmes pluriannuels d'investissements prescriptifs, comportant des objectifs précis et assortis de pénalités en cas de non-exécution,
- sur les **volets économique et financier**, GRDF s'engage sur des **indicateurs de performance**, eux aussi assortis de pénalités. Par ailleurs, l'enveloppe des redevances dues aux AODE progresse globalement de 30% environ,
- sur la question sensible des **données**, un socle minimal est fixé en annexe du cahier des charges. Le principe de non-facturation des données est affirmé et leur format de transmission doit être exploitable par les AODE sans surcoût,
- la **transition énergétique est un des piliers du nouveau cadre**. GRDF s'engage à travers des conventions d'une durée de cinq ans, renouvelées sur toute la durée du contrat, ce qui implique un réel investissement pour la transition énergétique sur le long terme,
- le principe de **l'adaptation locale du modèle de contrat national**, sujet qu'a beaucoup porté France urbaine, est bien affirmé dès le préambule du cahier des charges.

Le sujet de l'eau marque fortement les travaux de France urbaine en 2023

La sécheresse historique de l'été 2022 a grandement impacté les territoires et rappelé les conséquences concrètes du réchauffement climatique sur les ressources, notamment sur l'eau (en termes de quantité et de qualité). De fait, avec le lancement du chantier Eau en septembre dans le cadre de la planification écologique qui a débouché sur l'annonce du Plan eau en mars 2023, la thématique hydrique a particulièrement mobilisé France urbaine.

S'appuyant sur son groupe de travail technique « Eau et assainissement » et ses élus, particulièrement ceux investis au sein du Comité national de l'eau, l'Association s'est fortement mobilisée dans le cadre de la réforme des redevances des agences de l'eau, en défendant le principe pollueur-payeur, en appelant à un financement spécifique de la biodiversité et en œuvrant pour en réduire au maximum les impacts négatifs pour ses membres.

Par ailleurs, deux commissions Transition écologique ont été entièrement dédiées au sujet, dont l'une a permis le débat autour d'un rapport sénatorial sur l'avenir de l'eau pour lequel France urbaine avait été auditionnée, présenté par les sénateurs rapporteurs, et l'autre de croiser les regards avec les élus de la commission Stratégies alimentaires territoriales.

Un autre temps fort sur l'eau : les Journées nationales de France urbaine, lors desquelles un atelier dédié aux conflits d'usages face à la raréfaction des ressources s'est déroulé, soulignant le rôle clé que peuvent jouer les collectivités dans la régulation des usages et l'apaisement des tensions.

Aménagement urbain, logement et habitat indigne

ÉLUS RÉFÉRENTS

Commission conjointe à France urbaine, Intercommunalités de France et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

POUR FRANCE URBAINE

Coprésidents : Catherine Vautrin, présidente de la communauté urbaine du Grand Reims et Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, président de Plaine Commune, puis Adrien Delacroix, adjoint au maire de Saint-Denis et vice-président de Plaine Commune

France urbaine obtient la création du statut d'Autorité organisatrice de l'habitat (AOH)



En matière de logement et d'habitat, l'année 2022 fut marquée par la création du statut d'Autorité organisatrice de l'habitat (AOH) consacrée par la loi 3DS et la lutte contre le sans-abrisme. Pour l'obtenir, les collectivités candidates doivent remplir quatre conditions : avoir adopté un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), disposer d'un Plan local de l'habitat (PLH) exécutoire, avoir signé une Convention intercommunale d'attribution (CIA) et être délégataire des aides à la pierre. En 2022 et 2023, trois métropoles ont été agréées AOH. Toutefois, le statut d'AOH reste

à parfaire, le législateur n'ayant pas donné suite aux demandes de France urbaine de leur permettre de mieux réguler les meublés touristiques ou de gérer une partie des crédits de la transition énergétique dans le logement (MaPrimeRénov).

La formalisation du projet de loi pour la décentralisation de la politique du logement

Dans un contexte de montée en puissance d'une crise immobilière et de production du logement sans précédent, France urbaine s'est associée aux travaux menés par le Conseil national de la refondation (CNR) consacré au logement. Le CNR n'a pas apporté l'ensemble des solutions esquissées et proposées, mais a permis d'ouvrir sur une séquence de réformes structurelles de la politique du logement.

Dès août 2023, le ministère de la Cohésion des territoires a engagé une démarche pour décentraliser la politique du Logement. Une concertation a été mise en œuvre associant ministère du logement, élus, associations d'élus et partenaires de la politique du logement à laquelle France urbaine a activement participé.

Il est ressorti de ces travaux et d'un vaste questionnaire adressé par France urbaine à ses membres, que la décentralisation de la politique du logement nécessitait préalablement :

- une mobilisation pérenne de moyens pour la production et la rénovation des logements dans le cadre de prérogatives réaffirmées de l'État,

- une politique de décentralisation amorcée sur la base du volontariat et dans le cadre de compétences territorialisées permettant aux collectivités AOH de porter un chainage d'actions vertueux et efficient sur l'ensemble des statuts de logements et à l'adresse de tous les publics, notamment les plus modestes.

L'AOH trouverait dans ce cadre le contenu et la capacité décisionnelle qui lui font défaut et pour lesquels France urbaine s'est toujours engagée.

France urbaine installe un groupe de travail dédié à la lutte contre le sans-abrisme

France urbaine a créé, en 2022, un groupe de travail dédié à la lutte contre le sans-abrisme, coprésidé par **Renaud Payre**, vice-président de la Métropole de Lyon, et **Anthony Borré**, premier adjoint au maire de Nice et vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Même si l'hébergement d'urgence relève de la compétence de l'État, il n'en reste pas moins que de nombreuses métropoles et grandes villes sont mobilisées au quotidien sur le sujet, été comme hiver. Quatre métropoles (Lille, Strasbourg, Lyon et Rennes) dépensent ainsi entre 1 et 2 millions d'euros annuels pour leur politique d'aide aux personnes à la rue.

Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2023 et a permis d'analyser les bases de la poursuite du plan « Logement d'abord ». En première approche, si les partenaires ne peuvent qu'approuver la mise en œuvre d'un second plan au budget renforcé, ils s'interrogent sur la répartition des financements, la capacité des territoires à porter une production de logements sociaux adaptés et très adaptés, eu égard à la chute des moyens du Fonds national des aides à la pierre (FNAP), et les modalités d'accompagnement social, sanitaire et économique des publics ciblés par le dispositif « Logement d'abord ».

Des projets de loi pour réguler et sécuriser

Deux projets de loi ont été lancés en 2023, distincts mais complémentaires du projet de loi de décentralisation de la politique du logement.

Concernant le projet de loi relatif à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement, France urbaine a été associée aux réflexions menées dans le cadre du rapport remis par **Michèle Lutz**, maire de Mulhouse et **Mathieu Hanotin**, maire de Saint-Denis, pour accélérer la résorption de l'habitat indigne et dégradé. France urbaine a proposé des ajustements par des amendements et compléments, en lien avec le groupe de travail « Logement » qu'elle anime avec Intercommunalités de France.

Par ailleurs, la proposition de loi sur les meublés de tourisme a mobilisé France urbaine dans le cadre d'une journée de réflexion organisée à La Rochelle le 4 décembre 2023 et lors de laquelle les membres ont exprimé leur souhait de mieux encadrer le développement de ces formes d'hébergement, sans les empêcher.

France urbaine siège désormais au Conseil national de l'habitat (CNH)

Depuis décembre 2023, France urbaine siège au CNH, instance de consultation et de dialogue, dont les travaux visent à améliorer et à informer sur la politique du logement. **Adrien Delacroix**, adjoint au maire de Saint-Denis, vice-président de Plaine Commune chargé de l'urbanisme et président de Plaine Commune Habitat, en est titulaire. **Patricia Salaün-Kerhornou**, vice-présidente de Brest Métropole chargée du logement, en est suppléante.

Politique de la ville

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Michel Bisson**, président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et **Frédéric Leturque**, président de la communauté urbaine d'Arras

France urbaine à l'initiative pour inscrire les quartiers dans la transition écologique

À l'occasion de l'élection présidentielle au printemps 2022, France urbaine, avec l'Association des maires de France et présidents d'intercommunalité (AMF), l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), l'Association des petites villes de France (APVF), Villes de France et Ville & Banlieue a élaboré et diffusé en mars une contribution commune sur le thème de la politique de la ville, intitulée « Pour un pacte de confiance durable entre l'État et nos collectivités », à l'attention des candidates et des candidats.

Les maires, présidents d'agglomérations et métropoles entendaient attirer l'attention des candidats sur la situation des quartiers populaires et l'impératif d'y mener des politiques républicaines fortes, pour accompagner la relance et faire en sorte que nul ne soit laissé sur le bord du chemin.

« Il se joue dans ces territoires une partie de l'avenir de la France, en particulier de sa jeunesse. Ces territoires, s'ils cumulent des difficultés, sont aussi des ressources de vitalité et d'initiatives. Les actions qui y sont menées en matière d'éducation, d'emploi, de logement ou de prévention sont le prolongement naturel de notre projet républicain de vivre et agir ensemble et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales », indiquaient d'une même voix les élus des six associations.



Ces dernières ont fait un état des lieux de la situation dans les quartiers, recensant les mesures efficaces, tout en formulant des propositions concrètes pour améliorer le quotidien des Françaises et des Français. Elles ont proposé un **pacte de confiance durable entre l'État et les collectivités, avec des engagements réciproques sur les enjeux, la méthode, la gouvernance et plusieurs axes thématiques structurants** tels que la réussite éducative, l'insertion et l'emploi, la sécurité, la santé ou encore le logement.

Nouveaux contrats de ville : une mobilisation via le Comité interministériel de ville (CIV) et le Conseil national de la refondation (CNR) violences urbaines ?

Les contrats de ville actuels arrivant à échéance au 31 décembre 2023, France urbaine a mobilisé quatre commissions Politique de la ville en 2023 afin de préparer les échéances et partager les expériences des territoires. Ces commissions interassociations ont permis d'abonder aux propositions faites dans le cadre du Comité interministériel de ville (CIV) et du Conseil national de la refondation consacré aux violences urbaines. **Michel Bisson** et **Frédéric Leturque** ont porté la nécessité de mieux connecter les actions au titre de la politique de la ville et du droit commun et ont, dans le cadre d'une lettre commune à la Première ministre, fait la demande de la création d'un observatoire du droit commun.

Les travaux se poursuivront en 2024 avec une attention particulière sur la gouvernance des futurs contrats de ville et la gestion des publics modestes et très modestes dans le cadre du Droit au logement opposable (DALO), dont le CIV a acté un relogement prioritaire, voire exclusif, hors des quartiers prioritaires de la ville.

France urbaine pour une transition écologique... et sociale

Pour les élus de France urbaine, il est indispensable de construire la transition écologique dans la perspective de renforcer également la cohésion sociale, de réduire les inégalités sociales et territoriales et d'offrir des alternatives sérieuses et structurées pour ne laisser personne sur le bord du chemin.

La présidente de France urbaine indiquait à cette occasion : « *Les habitants des quartiers, qui figurent parmi les plus fragiles et précaires de nos concitoyens, sont les premières victimes de l'urgence climatique, alors même qu'ils en sont les moins responsables.* »

Transports et mobilités

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole et **François Grosdidier**, maire de Metz, président de Metz Métropole

Priorité sur la mise en œuvre des « Zones à faibles émissions » (ZFE)

La plupart des enjeux de déplacements ont été traités lors de groupes de travail « Zones à faibles émissions » (ZFE).

Si France urbaine a été à l'origine d'un premier groupe de travail, l'Association a demandé, puis obtenu la création de groupes de travail associant l'État et les acteurs concernés : l'un portant sur les conditions d'acceptabilité sociale et territoriale, coanimé par **Jean-Luc Moudenc**, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole pour France urbaine et **Daphné Chamard-Teirlinck** au titre du Secours catholique français ; l'autre sur les impacts économiques, notamment pour la logistique, animé par **Anne-Marie Jean**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg pour France urbaine et **Éric Hémar**, président de l'Union TLF pour les transporteurs.

Ces groupes de travail se sont réunis à de multiples reprises, jusqu'à plusieurs fois par semaine et ont permis de traiter de nombreuses problématiques, résumées dans une contribution de 25 propositions, remise aux ministres en juillet 2023.



France urbaine a participé, par ailleurs, à de nombreuses auditions parlementaires sur le financement des Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et du Versement mobilité (VM), des Services express régionaux métropolitains (SERM), des cars express, de la tarification, de l'autopartage, du covoiturage express, de sécurité dans les transports ou du ferroviaire (RER métropolitains).

Stratégies alimentaires territoriales

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Christian Grancher**, vice-président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et **Audrey Pulvar**, adjointe à la maire de Paris



Précarité alimentaire

France urbaine a activement contribué aux travaux du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire. L'avis 91 du Conseil national de l'alimentation (CNA) a ainsi repris certaines préconisations. L'articulation des enjeux sociaux et alimentaires a été au cœur de la Fabrique prospective, close en 2022, et mobilisant Plaine Commune et la Métropole Aix-Marseille-Provence, sous le pilotage de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), relative à l'accessibilité alimentaire en quartier politique de la ville. Une enquête sur les démarches de lutte contre la précarité alimentaire sera restituée en 2024 aux adhérents.

Projets alimentaires territoriaux

France urbaine a été auditionnée par le sénateur **Frédéric Marchand** en vue de procéder à l'évaluation des Projets alimentaires territoriaux (PAT) et a rappelé les propositions introduites dans la contribution au débat en vue des élections présidentielles : pérennisation du financement des PAT, création, selon un modèle similaire à celui des Autorités organisatrices de l'habitat (faisceaux de critères, labellisation et obtention en tant qu'autorité organisatrice de marges d'action supplémentaires), d'une Autorité organisatrice de l'alimentation durable. Les propositions de France urbaine ont largement été reprises au sein du rapport Marchand.

Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA)

À la suite de plusieurs groupes de travail réunissant différents intervenants (le député Dominique Potier, la FNSAFER, le RENETA), France urbaine a enrichi ses éléments de plaidoyer réunis dans une contribution aux débats préparatoire au PLOAA. Mutation de la commande

publique, renforcement des projets alimentaires territoriaux, déploiement d'autorités organisatrices se retrouvent au sein de cette contribution qui met aussi l'accent sur l'ouverture de la gouvernance des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), des commissions départementales d'orientation de l'agriculture et sur la coélaboration des schémas régionaux des exploitations agricoles. Le rôle émergent des pôles urbains dans la construction d'écosystèmes mobilisant les lycées d'enseignement agricole et les acteurs de la formation et de l'installation (espaces tests) a également été rappelé.

Cadre rénové dans la commande publique

En 2023, France urbaine réunit un consortium d'acteurs pour proposer la remise à l'agenda du règlement pour des systèmes alimentaires durables. Il s'agit d'un cadre rénové, s'appuyant sur les évolutions du droit européen avec une cible : le libre choix de la procédure pour 50% du volume annuel d'achat des denrées en euros hors taxe pour toute stratégie d'achat conforme à une stratégie de résilience territoriale élaborée sur la base d'un diagnostic partenarial de territoire. Ce plaidoyer a vocation à se poursuivre en 2024.

Commissions délocalisées et rencontre des territoires

France urbaine instaure à partir de 2022 des commissions délocalisées se réunissant à Strasbourg et Dijon, puis en 2023 à Rennes et au Havre. Ces temps de rencontre sont l'opportunité de fédérer les élus d'une même région autour d'enjeux communs et également de mieux articuler les travaux de France urbaine aux réflexions des acteurs territoriaux. La dernière commission réunissait ainsi lycée hôtelier, producteurs, Agence bio et élus du territoire du Havre autour des enjeux de soutien aux filières.

Webinaires flash

En vue de proposer des espaces de dialogue avec différents acteurs nationaux, des webinaires flash sont testés en 2023. Ils mobilisent l'Agence bio et Commerce équitable France, réunissant techniciens et élus des commissions Stratégies alimentaires territoriales et Éducation dans le but d'échanger sur les stratégies d'approvisionnement en restauration collective.

Europe

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidentes: **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, 1^{re} vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et **Magali Altounian**, adjointe au maire de Nice
+ Vice-présidents: **Benoît Pilet**, adjoint au maire d'Angers et vice-président d'Angers Loire Métropole et **Arnaud Ngatcha**, adjoint à la maire de Paris

Élections européennes 2024

Dès 2022, avec la perspective des **élections européennes**, la commission Europe a lancé les réflexions sur le positionnement de l'Association, afin de faire entendre la voix des territoires quant à leur vision et leur place dans le projet européen, dans un contexte d'instabilité en Europe et à l'international.



À la suite des travaux menés lors de la commission Europe à Paris, dont la table ronde « Les élections européennes en 2024 et la mobilisation citoyenne » (octobre 2022) et d'une visite à Bruxelles en février 2023, un projet de plaidoyer a été présenté et discuté en commission, lors des Journées nationales de France urbaine à Angers avec un atelier **dédié à ce sujet**, ainsi qu'en conseil d'administration en octobre 2023.

Le plaidoyer s'appuie sur 12 propositions autour de 6 axes :

- Un nouveau regard à construire sur le « fait urbain »
- Faire face à un mur d'investissement qui exige une réelle capacité d'agir des territoires
- Construire une réponse européenne intégrée à la transition écologique et sociale
- La nécessité de renforcer l'Alliance des territoires
- Faire de la commande publique responsable et durable un levier d'accélération des transitions
- Faire des villes les fabriques de la citoyenneté européenne

Ce plaidoyer continuera d'être enrichi par les propositions des commissions thématiques.

Dans l'optique des élections européennes, un rapprochement des réseaux européens et nationaux de villes a été amorcé avec une première réunion politique à Bruxelles, suivie par la publication d'une tribune conjointe.

Autres activités

En vue de l'élection présidentielle de 2022, des propositions ont été faites sur l'Europe.

France urbaine et la Métropole Nice Côte d'Azur ont coorganisé un webinaire sur la commande publique et l'assouplissement du cadre européen. Huit propositions ont été présentées et relayées sur la plateforme de la Conférence sur l'avenir de l'Europe en février 2022.

Une première réunion en présentiel de la commission Europe à Paris a été organisée, avec comme invités d'honneur **Laurence Boone**, alors secrétaire d'État chargée de l'Europe et **Vadym Omelchenko**, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Ukraine en France.

Une première visite, coconstruite avec le Pôle territorial de la Représentation en France de la Commission européenne, mais aussi avec le secrétaire général d'Eurocities, **André Sobczak**, a permis de rencontrer le vice-président **Margaritis Schinas** et d'autres représentants pour évoquer différents sujets : migration et asile, financements européens et projets locaux, Pacte vert pour l'Europe, guerre en Ukraine et impact sur l'énergie.

France urbaine a poursuivi son implication dans la mission européenne « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici 2030 ». Neuf villes et métropoles en sont lauréates, toutes membres de l'Association, qui prend dès lors activement part au Groupe miroir national Ville - Horizon Europe.

France urbaine est partenaire associé de France villes et territoires durables dans le projet CapaCities (2022-2024) qui vise à accompagner les lauréats de la Mission Villes, approfondir la gouvernance nationale de la transition carbone des villes et en identifier les freins et les leviers.



3. RESSOURCES

Finances et fiscalité

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : François Rebsamen, maire de Dijon, président de Dijon Métropole et Arnaud Robinet, maire de Reims, président de la communauté urbaine du Grand Reims

Dans le but de définir les orientations de France urbaine sur l'ensemble des projets de réformes ayant des impacts sur les budgets des grandes villes, grandes communautés et métropoles, les ordres du jour de la commission Finances ont porté en 2022 et 2023 sur un large spectre de thématiques :

- les besoins d'investissement et d'ingénierie à mobiliser pour la transition climatique,
- l'association des collectivités à la trajectoire globale des finances publiques,
- les suites de la suppression de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE),
- les difficultés opérationnelles de révision des valeurs locatives des locaux professionnels,
- les règles régissant la péréquation,
- les limites du modèle de financement des Autorités organisatrices de la mobilité (AOM),
- les effets de l'explosion du coût de l'énergie,
- la fiscalité des logements sous-occupés,
- la comptabilité triple capital (dite « CARE »),
- le recours à l'emprunt face à l'évolution de la réglementation bancaire,
- la priorisation de 25 propositions finances/fiscalité dans le cadre de la contribution de France urbaine à l'élection présidentielle.

Par ailleurs, visant plus particulièrement à travailler techniquement les propositions portées par l'Association, une trentaine de réunions en format « groupe de travail » se sont notamment concentrées sur :

- les démarches de « budget vert » (lire ci-contre),
- la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics,
- la fiabilisation des comptes et l'expérimentation de la certification,
- la plate-forme d'échange de données entre collectivités et services fiscaux,
- les relations avec les délégataires à l'épreuve des crises sanitaires et inflationnistes,
- la crise de l'offre assurantielle,
- le financement du service public de la gestion des déchets,
- le renforcement des capacités locales de suivi des meublés de tourisme.



Une large partie des sujets discutés tout au long de l'année avec les cabinets ministériels et les administrations centrales ont trouvé leur aboutissement en lois de finances, avec trois grandes illustrations :

- l'obtention de l'abandon de la contractualisation individuelle (dite « Cahors II »). Alors que le projet de loi initial prévoyait pour les collectivités un niveau d'effort supérieur à ce que l'État envisageait pour lui-même, et le retour d'une contractualisation individuelle associée à une potentielle pénalisation financière, France urbaine s'est employée auprès des parlementaires à ce que le texte soit rejeté,
- une compensation incitative et territorialisée de la CVAE. Le premier acquis porte sur l'intégration du millésime 2023 dans le calcul de la moyenne quadriennale retenue pour établir le socle de la compensation individuelle (soit un gain de près de 100 millions d'euros pour les EPCI membres de France urbaine). Le second acquis correspond au maintien d'une logique de territorialisation, c'est-à-dire d'incitation à l'accueil de nouvelles entreprises, concrétisée dans le décret du 27 novembre 2023 relatif au Fonds national de l'attractivité économique des territoires (FNAET),
- le blocage de velléités de réforme de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) des communautés et métropoles. France urbaine a obtenu un arbitrage de Mignon conduisant, pour reprendre les termes employés par la Première ministre, « à ne pas poursuivre la réforme de la DGF des EPCI initialement envisagée ». L'enjeu était double : s'opposer au siphonage de la Compensation part salaire (CPS) synonyme de ponction budgétaire aux dépens des grands Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), et réaffirmer que les compensations (d'impôts locaux unilatéralement supprimés par l'État) ne constituent pas une rente mais un dû.

Focus sur le groupe de travail « Budgets verts »

Si les travaux du groupe de travail ont visé, en premier lieu, à opérationnaliser la méthodologie d'évaluation climatique des budgets coproduite par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) et cinq collectivités membres, il s'est intéressé plus largement aux questions relatives au financement des transformations écologiques, tant du point de vue des outils (budgets verts, Objectifs de développement durable – ODD – ou carbone, comptabilité CARE) que de l'évaluation des besoins de financement.

Le groupe, qui s'est réuni à 20 reprises depuis sa création en 2021, a notamment consacré ses travaux à la formulation de propositions d'enrichissements sur le traitement des dépenses en matière de ressources humaines - reprises dans la version actualisée des guides d'I4CE -, ou à la présentation des études d'évaluation des dépenses d'investissement nécessaires au respect de la SNBC (quanti-neutralité) ou d'adaptation aux changements climatiques (quanti-adaptation).

Il a, par ailleurs, constitué un sous-groupe chargé de construire une boîte à outils partagée sur les questionnaires de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) adressés par certaines collectivités aux établissements bancaires qui les financent, dont le travail devrait aboutir dans le courant du premier semestre 2024.

Les travaux du groupe et les échanges avec le Gouvernement dans le cadre des débats sur la loi de finances 2024 ont permis d'infléchir la position initiale de l'État d'une généralisation des budgets verts et/ou d'une méthodologie unique, et d'«atterrir» sur une plus utile annexe permettant d'identifier les investissements alignés avec la taxonomie européenne, en vue de construire des agrégats nationaux mesurant le niveau d'investissement réel par rapport aux trajectoires cibles. Ces nouvelles orientations sont traduites dans l'article 191 de la loi de finance 2024.

Dans la continuité de ces discussions, France urbaine s'est également impliquée dans la concertation pour l'élaboration de la mise en œuvre opérationnelle de cette nouvelle annexe « impact du budget pour la transition écologique », obtenant notamment qu'elle s'appuie sur les méthodologies de cotation actuellement déjà utilisées par les collectivités dans le cadre de leur budgétisation verte.

Fonction publique territoriale

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Isabelle Rastoul**, adjointe au maire d'Orléans et vice-présidente d'Orléans Métropole et **Emmanuelle Rousset**, conseillère déléguée de Rennes et vice-présidente de Rennes Métropole

Protection sociale complémentaire des agents territoriaux: un accord collectif national historique



Le 11 juillet 2023, huit membres de la Coordination des employeurs territoriaux (CET) et la totalité des organisations syndicales représentatives à l'échelle du versant territorial de la fonction publique (CGT, CFDT, FO, UNSA, FA-FPT et FSU) ont conclu un accord collectif national inédit : celui-ci vient porter une réforme ambitieuse de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale, s'appuyant :

- en prévoyance, sur une généralisation des contrats collectifs à adhésion obligatoire avec une prise en charge de la cotisation partagée à 50 % entre agent et employeur,
- en santé, sur un maintien, à ce stade, des garanties minimales en vigueur mais une clause de revoyure qui conduira les signataires à poursuivre les discussions en 2024 et sur la mise en place d'un fonds national de solidarité dont la configuration opérationnelle sera à préciser,
- sur un encadrement des pratiques contractuelles, ainsi que des précisions visant à combler des vides juridiques sur le régime de l'adhésion obligatoire dans la fonction publique,
- sur un dispositif de pilotage paritaire des contrats.

Le processus qui a abouti à cet accord a été piloté par France urbaine. Son résultat constitue une affirmation de la décentralisation, ainsi que du progrès et du dialogue social : c'est la première fois que les employeurs territoriaux prennent l'initiative d'une négociation collective au niveau national, sur leur versant, et parviennent à la conclusion d'un accord. L'État, qui n'en a pas été acteur direct, est dorénavant très attendu sur la transposition normative de l'accord.

Logement des agents publics : France urbaine verse au débat ses propositions

À l'heure où l'accès au logement est, dans le contexte d'une crise inédite qui touche les Françaises et les Français, de plus en plus difficile, en particulier dans les zones les plus tendues que constituent les territoires urbains, et que la capacité des employeurs publics à recruter et fidéliser est en jeu, France urbaine a souhaité intervenir dans le débat public, dans le cadre d'une contribution intitulée « Logement des agents publics : pour une ambition à la hauteur des enjeux » et publiée en décembre 2023.

Alors que le Gouvernement affiche sa volonté de structurer une politique en la matière – mais dont le versant territorial ne doit pas rester à l'écart – et qu'une mission a été confiée sur le sujet au député **David Amiel**, France urbaine a tenu à partager ses propositions avec l'État et les organisations syndicales.

Au premier rang de ces propositions figurent la mise en place d'un dispositif interservices, inspiré d'Action Logement, la possibilité d'introduire une clause de fonction dans les baux ou encore l'extension de la garantie Visale à l'ensemble des agents publics.

Usure professionnelle : vers un fonds national pour la Fonction publique territoriale (FPT)

France urbaine s'est fortement mobilisée au sein de la Coordination des employeurs territoriaux (CET) pour alerter le Gouvernement sur les incidences que l'allongement des carrières induit par la réforme des retraites allait faire peser non seulement sur les agents mais aussi sur les employeurs, alors même que des fonds d'accompagnement étaient prévus dans le secteur privé mais aussi dans la Fonction publique hospitalière (FPH).

Parmi les propositions formulées dans une contribution remise en décembre 2022 figurait la mise en place d'un fonds national à la fois de prévention de l'usure, de maintien dans l'emploi et d'accompagnement des transitions professionnelles dans la FPT.

Cette proposition a été entendue par le Gouvernement qui a confié à une mission d'inspection générale le soin de définir les modalités de configuration possibles de ce fonds : périmètre, bénéficiaires, portage, financement, etc.

Le rapport de la mission a été remis en décembre 2023 au ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

France urbaine prendra toute sa part aux discussions en vue de la mise en œuvre opérationnelle du fonds, qui correspond à un besoin essentiel pour les employeurs et agents territoriaux.

Alliance des territoires

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Frédérique Bonnard Le Floc'h**, vice-présidente de Brest Métropole, et **Louis Nègre**, président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

L'Alliance des territoires au cœur des transitions



En 2023, France urbaine a poursuivi ses travaux pour placer les coopérations interterritoriales au cœur de l'ensemble des politiques locales, notamment en matière de transition. Face au changement climatique, il existe une solidarité qui doit être accompagnée et renforcée, notamment dans la territorialisation de la planification écologique.

Cette posture nécessite aussi, comme cela a de nouveau été le cas en 2023, la collaboration de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) aux travaux de France urbaine, pour identifier les priorités partagées et renforcer l'interconnaissance. Le travail avec l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP) est aussi déterminant, au vu de l'historique de coopération entre France urbaine et l'ANPP, et des logiques à l'œuvre sur les territoires entre métropoles, grandes agglomérations et Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR), avec une nouvelle commission ouverte à ces partenaires en mars 2024 sur les enjeux de résilience. France urbaine souhaite également renforcer son partenariat naturel avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et Intercommunalités de France.

Systematiser la transversalité : une logique d'intercommissions actée en 2023

En juillet 2023, France urbaine a actualisé sa feuille de route pour systématiser le travail en transversalité entre la commission « Alliance des territoires » et l'ensemble des commissions thématiques de France urbaine. Afin de placer la cohésion des territoires au cœur des transitions et ne pas opposer urbain et rural dans le cadre des efforts

nécessaires à conduire en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, un certain nombre de défis ont été identifiés, et pour quelques-uns déjà engagés :

- en matière alimentaire, notamment sur le renforcement de l'agriculture de proximité, l'accompagnement des circuits courts, le recours à la commande publique et l'évolution des règles européennes pour favoriser les systèmes productifs vertueux,
- en matière de résilience et de gestion des risques, pour faire du risque un élément de cohésion et pas de repli ;
- en matière de mobilités, pour travailler à l'échelle des systèmes territoriaux et à l'affirmation de solutions de mobilités décarbonées, supposant une clarification des logiques contractuelles,
- en matière de santé, sur la nécessaire coopération, à l'échelle des bassins de vie, pour renforcer la prévention et faciliter l'accès aux soins, y compris dans les territoires urbains touchés par la désertification médicale, et renforcer les logiques « d'aller vers »,
- en matière de solidarités, sur l'accès aux droits, le soutien à la jeunesse, l'insertion à l'échelle des bassins d'emploi,
- en matière de ressources humaines, pour favoriser les échanges de compétences et pour travailler sur les logiques de recrutement et d'attractivité dans le champ de l'emploi public, qui appellent une action, voire une mutualisation entre employeurs à l'échelle du bassin d'emploi.

Contractualisation et territorialisation de la planification écologique : pour une réelle confiance dans les territoires urbains

Le groupe de travail « Partenariats et territoires », ainsi que les services « Finances » de France urbaine, ont poursuivi leurs travaux pour une réelle territorialisation de la planification écologique et l'abondement réel des Contrats de réussite de la transition écologique (CRTE). France urbaine a été à l'origine du Fonds territorial climat, portion de Fonds vert de 250 millions d'euros, fléchée de manière globale vers les porteurs du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), actant une première concrétisation du principe de contrat global, pluriannuel et fongible appelé par France urbaine depuis le lancement de la démarche CRTE. L'Association a également permis, malgré un principe qui reste à concrétiser, l'inscription du principe de pluriannualité du Fonds vert.





4. VIVRE ENSEMBLE

Culture

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Olivier Bianchi**, maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole et **François de Mazières**, maire de Versailles, président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

La démultiplication des espaces de dialogue entre collectivités et professionnels de la culture



Particulièrement mobilisées sur les politiques culturelles, tant d'un point de vue financier qu'en matière d'orientation et de positionnement stratégique, les villes et métropoles sont pourtant plus que jamais appelées à poursuivre leur soutien aux acteurs artistiques et culturels. Baisse des aides de l'État et de certaines collectivités territoriales, contexte de crises énergétique et inflationniste : les grands ensembles urbains tentent de conjuguer leur perte de latitude budgétaire avec le besoin financier d'ensembles culturels.

En 2023, France urbaine a relayé les soutiens à des amendements visant à soutenir les Scènes de musiques actuelles (SMAC) dans le cadre d'une participation plus forte de l'État, tandis qu'elle a appuyé la création d'une « taxe streaming » pour donner au nouveau Centre national de la musique (CNM) les moyens d'agir, en corrélation avec le soutien à la création artistique et musicale dans les territoires.

Elle a également souhaité développer des espaces d'échanges et de dialogue afin de convenir d'une meilleure connaissance réciproque entre les réalités en 2023 d'une grande ville et d'une métropole, et les attentes et les besoins des artistes et ensembles culturels. France urbaine a ainsi poursuivi ses collaborations avec des réseaux nationaux comme le Syndeac (spectacle vivant), l'Association française des orchestres (AFO) et la Réunion des opéras de France (ROF), les opérateurs nationaux comme la RMN-Grand Palais et le Centre national du livre (CNL) ou encore les réseaux nationaux de bibliothécaires et l'Association nationale des directeurs des affaires culturelles des grandes villes et des agglomérations de France (ADAC-GVAF) avec laquelle elle collabore.

France urbaine a notamment soutenu en 2023 le réseau de lectures publiques et la place des bibliothèques et médiathèques dans les territoires, maillon essentiel du vivre-ensemble et de l'accès à la culture, par une contribution mise au pot commun dans le cadre de la refonte des

contrats de ville. Elle a souhaité pouvoir également disposer de latitude financière pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments culturels, en particulier dans le cadre du Fonds vert.

La commission Culture s'est en particulier saisie des propositions du ministère de la Culture, visant une meilleure coordination entre l'État et les collectivités dans le financement des politiques culturelles.

Si certaines des propositions condensées dans des pactes et schémas de contractualisation (Pacte lyrique et symphonique, Plan « Mieux produire, Mieux diffuser »...) vont dans le bon sens, France urbaine estime que la sous-dotation des financements et l'approche contractuelle ne sont pas les meilleurs moyens de dépasser la crise de confiance voire la situation de précarité, dans lesquelles se trouvent les acteurs culturels. Elle entend par ailleurs poursuivre sa réflexion sur la compartimentation territoriale de programmes culturels proposée par l'État, souvent défavorable aux métropoles et plus globalement à la vitalité culturelle de l'ensemble des territoires.

Sport

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Roselyne Bienvenu**, vice-présidente d'Angers Loire Métropole et **Pierre Rabadan**, adjoint à la maire de Paris, chargé des sports, des Jeux olympiques et paralympiques et de la Seine
+ Vice-présidents : **Raphaël Blanchard**, adjoint au maire de Reims, chargé des sports et **Anne-Marie Heugas**, vice-présidente d'Est Ensemble, déléguée aux sports

L'héritage des grands événements sportifs internationaux (GESI)



La commission Sport s'est mobilisée dans le cadre de travaux et de réflexions stimulés par les grands événements sportifs internationaux (GESI), Coupe du monde de rugby 2023 et Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 en tête. Les Journées nationales de France urbaine à Reims en 2022 et à Angers en 2023 ont permis de mettre en perspective cet héritage, en particulier sur les équipements sportifs, ainsi que sur le développement de la pratique physique et sportive au quotidien.

France urbaine estime que la réussite des GESI doit se mesurer à l'héritage et à l'impact social d'un événement sportif sur la pratique du quotidien et sur la manière dont le sport se conçoit sur un ensemble de politiques publiques sectorielles. Après la création de l'Agence

nationale du sport (ANS) dont France urbaine est l'un des membres fondateurs, l'Association estime que les GESI doivent permettre une intégration encore plus forte de la nouvelle gouvernance du sport, associant l'État, les collectivités territoriales, le monde économique et le mouvement sportif.

France urbaine a d'ailleurs signé une convention de partenariat avec la Fédération française d'athlétisme (FFA) en mars 2022, précédée d'une signature avec la Fédération française de basketball (FFBB) en mai 2022. Les parties ont ainsi identifié plusieurs objectifs, à savoir le développement du sport féminin, la pratique du sport en ville, notamment dans les quartiers prioritaires ou encore les efforts à mener dans le cadre de la nécessaire transition écologique du sport.

La nouvelle gouvernance du sport a d'ailleurs été mise au défi de la crise énergétique, suscitant la mise en place d'un plan de sobriété énergétique auquel France urbaine a participé, avec pour objectif de définir des mesures visant à contenir les répercussions de l'augmentation des fluides sur le service public du sport. Les grandes villes, grandes agglomérations et métropoles ont été des actrices majeures du maintien de l'ouverture des équipements sportifs, à l'instar des gymnases, des piscines ou encore des patinoires, nécessitant une mobilisation budgétaire importante et des modalités d'ouvertures parfois dégradées (la réduction des plages horaires, voire la fermeture des piscines pour le « savoir-nager »).

Membre à part entière du Bureau de l'ANS, France urbaine met le sport en perspective des compétences des villes et métropoles, dans le cadre de grandes séquences de plaidoyer; l'organisation avec Le Monde Cities d'une séquence consacrée aux GESI, avec les participations de maires de grandes villes, a permis de verser des éléments de débat dans le monde du sport. Générer du débat politique autour du sport et donner à voir les stratégies globales des villes et métropoles dans l'aménagement territorial du sport: un pendant de l'héritage que France urbaine veillera à stimuler tout au long de l'année 2024 et au-delà.

Solidarités et cohésion sociale

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Mathieu Klein**, maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy et **Florence Thibaudeau-Rainot**, adjointe au maire du Havre

Bien vieillir en ville



En 2022, France urbaine a publié sa feuille de route en matière de bien vieillir et suivi les travaux parlementaires relatifs à la loi grand âge. Différents échanges ont été noués avec des parlementaires. La place des métropoles, et plus largement des territoires urbains et de leurs centres communaux et intercommunaux d'action sociale, a été rappelée. France urbaine a lancé une tribune, aux côtés de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), de la Fédération hospitalière de France (FHF) et d'Intercommunalités de France dans *Les Échos*, en vue de soutenir une

approche globale du grand âge, notamment l'objectif d'une loi de programmation pluriannuelle.

Une autre tribune a été cosignée avec la FHF en lien avec les travaux de la commission Santé. Un suivi du service public de l'autonomie a été réalisé, avec l'audition en commission de **Dominique Libault** en 2023. L'accent a été porté sur l'articulation entre habitat et vieillissement avec la contribution de France urbaine à l'étude de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) « Bien vieillir chez soi? Bilan et perspectives pour les politiques locales de l'habitat », le témoignage au SIMI d'**Honoré Puil**, vice-président de Rennes Métropole, ou encore la contribution aux travaux préalables à la mise en œuvre de MaPrimeAdapt' mettant l'accent sur la nécessité de territorialiser le dispositif et de conjuguer une logique d'accès universel au diagnostic et un soutien financier pour les plus vulnérables.

France Travail

En 2022 et 2023, France urbaine a contribué aux travaux autour de l'insertion et de l'emploi qui défendent la place des territoires urbains dans la gouvernance du nouveau réseau pour l'emploi et la place des collectivités et de leurs groupements dans le pilotage du dispositif Contrat d'engagement à destination des jeunes en rupture. France urbaine rentrera en 2024 au Comité national pour l'emploi qui pilotera les

orientations de la politique de l'emploi selon une gouvernance tripartite État-collectivités-partenaires sociaux. Une telle avancée traduit la reconnaissance des territoires urbains et en particulier des intercommunalités et métropoles comme acteurs à part entière des politiques de l'emploi et l'articulation entre aménagement du territoire, développement économique et emploi.

Accès aux droits, lutte contre la pauvreté et la précarité des jeunes

Dans la foulée du projet d'expérimentation en vue de lutter contre la pauvreté des jeunes, présenté en 2021, France urbaine a suivi la mise en œuvre du Contrat d'engagement jeune et le déploiement des nouveaux pactes locaux des solidarités. France urbaine a défendu le maintien de la contractualisation à destination des métropoles et obtenu une hausse des enveloppes et l'engagement de décliner le projet d'expérimentation en vue de lutter contre la pauvreté des jeunes en 2025. Dans l'attente, trois territoires membres de France urbaine étaient accompagnés dans une **Fabrique prospective, copilotée avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)** et Intercommunalités de France, en vue de faire des bassins de vie des territoires ressources pour l'épanouissement des jeunes. France urbaine a contribué également à diverses évaluations, dont la mission relative aux maisons France Services, et au comité d'évaluation de l'expérimentation Territoires zéro non-recours, tout en suivant avec attention le sujet de la précarité alimentaire dans le cadre de la commission Stratégies alimentaires territoriales.

Handicap

En 2022, la commission Solidarités abordait la question du handicap au sein des territoires urbains et s'impliquait dans la préparation de la conférence nationale du handicap, animée par **Luis Beltran Lopez**, conseiller municipal délégué à la Ville de Grenoble. 2023 a vu la signature par France urbaine d'une charte d'engagements État-collectivités, l'entrée au Conseil national consultatif des personnes handicapées, un état d'avancement des agendas d'accessibilité programmée et la réunion de groupes de travail sur l'organisation de temps de travail sur l'école inclusive. France urbaine, représentée par la coprésidente de la commission Éducation, **Annick Bouquet**, adjointe au maire à la Ville de Versailles, est entrée au Comité national de suivi de l'école inclusive et a été auditionnée par la mission **Haussoulier**. En 2023, un atelier dédié à l'accessibilité était organisé lors des Journées nationales de France urbaine.

Lutte contre les discriminations

Sous le pilotage d'**Agathe Fort**, adjointe au maire à la Ville de Villeurbanne et **Siham Labich**, adjointe au maire à la Ville de Saint-Étienne et vice-présidente de Saint-Étienne Métropole, le groupe de travail « Lutte contre les discriminations » a approfondi la question des articulations entre politique des collectivités en matière de ressources humaines et lutte contre les discriminations.

Éducation, petite enfance, jeunesse

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : **Pierre Huguet**, adjoint au maire à l'éducation à la Ville de Marseille pour la commission Éducation, **Annick Bouquet**, adjointe au maire petite enfance à la Ville de Versailles pour la commission Petite enfance, **Léonore Moncond'huy**, maire de Poitiers, pour la filière jeunesse et animation

L'actualité de cette commission a été particulièrement riche :

- dans le domaine de l'**éducation**, les ministres successifs ont maintenu l'instance permanente de dialogue et de concertation avec les territoires, qui s'est réunie à plusieurs reprises. Au titre des enjeux prioritaires, il faut citer notamment la mixité sociale, l'évolution de l'éducation prioritaire, l'école inclusive, le numérique, le périscolaire mais également les enjeux de sécurité. Enfin, le travail de rénovation énergétique de bâtiments scolaires a été engagé, en partenariat avec la Banque des territoires. Ces nombreux sujets ont été l'actualité des commissions, marquée par des réunions délocalisées à Lille, Marseille et Bordeaux,
- le sujet du **périscolaire** et les enjeux de recrutement sont plus que jamais d'actualité. France urbaine a participé aux travaux du comité de filière de l'animation,
- lors des Journées nationales de France urbaine à Angers, la thématique des nouveaux enjeux de la part de l'action publique et privée, tant dans l'éducation que dans la petite enfance, a constitué un temps fort,
- concernant la **petite enfance**, les enjeux de recrutement sont restés également un sujet majeur, tant lors de nos réunions qu'au titre de la participation active de France urbaine au comité de filière petite enfance. Autre priorité : le projet, puis l'évolution législative mettant en œuvre le futur service public obligatoire de la petite enfance,
- la **jeunesse** (ou jeunesse/animation) complète le travail de la commission, avec une participation active aux réunions du comité de filière de l'animation, ainsi qu'aux Rencontres nationales de l'éducation populaire de Poitiers.



Santé

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésidents : Grégory Doucet, maire de Lyon
et Émile-Roger Lombertie, maire de Limoges

La commission Santé a poursuivi en 2023 et 2024 ses travaux, avec l'ambition de permettre l'échange de pratiques, et de faire reconnaître davantage la responsabilité des territoires urbains dans l'ambition collective de santé globale.

Conseil national de la refondation (CNR): pour une reconnaissance nouvelle de la responsabilité populationnelle territoriale

France urbaine s'est impliquée dans les débats du CNR santé pour porter des propositions concrètes visant à renforcer la capacité d'action collective autour de cinq priorités:

- lutter contre les déserts médicaux qui touchent aussi les quartiers prioritaires et les cœurs de ville,
- faire de la santé mentale un axe majeur des politiques territoriales de santé,
- construire et garantir un suivi sans rupture de la santé de l'enfant et de l'adolescent de 0 à 18 ans,
- consolider et recenser les données nécessaires pour partager le diagnostic et disposer d'un tableau de bord partagé en temps réel des vulnérabilités du territoire,
- promouvoir de nouveaux espaces de dialogue en santé à l'échelle métropolitaine et des bassins de vie.

Ouverture de deux espaces de travail au sein de la commission: Offre de soins et Santé environnementale

France urbaine s'est dotée de deux nouveaux groupes de travail permettant d'alimenter et approfondir les travaux de la commission en matière:

- **d'offre de soins:** le copilotage de ce groupe a été confié à **Ziad Khodr**, conseiller municipal et communautaire d'Arras et **Élodie Brun-Mandon**, adjointe au maire de Montpellier. Parmi les sujets, ce groupe a permis la production de plusieurs amendements dans le cadre de la proposition de loi dite « **Valletoux** » (loi du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels), et l'identification de parlementaires en soutien. À ce titre, la commission a auditionné au



- printemps 2023 **Guillaume Garot**, député de la Sarthe, dans le cadre de sa proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les déserts médicaux,
- **de santé environnementale:** le copilotage de ce groupe a été confié à **Françoise Schaezel**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et **Patrick Michaud**, adjoint au maire de Saint-Étienne. Parmi les sujets: la saisine de l'enjeu majeur des polluants éternels, le renforcement des liens avec la Ligue contre le cancer et l'ouverture d'une réflexion de fond sur l'urbanisme favorable à la santé.

Sécurité et prévention

ÉLUS RÉFÉRENTS

Coprésident : David Marti, maire du Creusot et président de la communauté urbaine Creusot-Montceau
+ Co-animateur : Émilien Esnault, adjoint au maire de Toulouse
+ Vice-président : Joaquim Pueyo, maire d'Alençon et président de la communauté urbaine d'Alençon
+ Animatrice du groupe de travail « Polices municipales » : Nathalie Koenders, 1^{re} adjointe au maire de Dijon

Garants de la tranquillité publique, les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles se mobilisent quotidiennement pour assurer leurs missions dans les territoires. Déploiement de la police de sécurité du quotidien et contractualisations, développement des actions de prévention, participation à la stratégie nationale de prévention de la délinquance, continuum de sécurité, vidéosurveillance, recrutement de policiers municipaux... Ces actions se sont rapidement élargies et continuent d'évoluer, dans un contexte également en pleine mutation. Elles recouvrent aujourd'hui un ensemble de politiques diverses, conduites par de nombreux acteurs devant renforcer leur coopération.

Élection présidentielle: les politiques locales de sécurité et de prévention au cœur du débat

Dans ce contexte, 2022 fut indéniablement marquée par les échéances électorales. En lien avec le reste des travaux de l'Association visant à être force de proposition, la commission Sécurité et prévention, a eu à poursuivre une série de concertations territoriales dans le cadre de la Biennale de la sécurité et de la prévention (ex-Assises de la sécurité) de France urbaine. Lors de l'événement qui s'est déroulé au Creusot en mars 2022, les adhérents ont échangé et présenté une contribution de



40 propositions qui portent sur la sécurité et la tranquillité publique, la justice de proximité, la lutte contre les radicalités violentes ou encore les politiques de prévention, avant d'auditionner l'ensemble des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

Les membres ont appelé de leurs vœux à un renouveau des relations avec l'État, qui consisterait à mieux associer les élus aux stratégies nationales de sécurité et de prévention, à renforcer la décentralisation des politiques de sécurité et à conforter, voire enrichir le lien entre forces de sécurité intérieure, acteurs locaux, secteur social et population.

La création d'un groupe de travail « Polices municipales » afin d'améliorer l'attractivité de la filière

En parallèle, le réseau des coordonnateurs des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a continué à se réunir et à se saisir d'enjeux protéiformes et structurants pour les territoires: accueil des personnes placées sous main de justice, violences conjugales, politique pénale des mineurs, travaux d'intérêts généraux. En cours d'année et après avoir constaté la rémanence de tensions de recrutements de policiers municipaux dans les grandes villes, décision a été prise de créer un groupe de travail spécifique, en lien avec les membres de la commission Fonction publique territoriale. Ce groupe de travail a eu comme mission première de se pencher sur l'attractivité de la filière.

À l'issue de plusieurs réunions, auditions et débats, France urbaine a alors produit une contribution intégrant des propositions qui ont commencé, dès l'année 2023, à trouver des traductions concrètes: décontingement de l'échelon sommital en catégorie C ou encore alignement des catégories A sur les grilles « A type ». Toutefois, s'il existe encore toute une série de points soulevés par le groupe de travail (formation, indemnisation, fluidification des carrières...) qui n'ont pas été traités dans le cadre du dialogue social, ainsi qu'avec le Gouvernement, les membres ont poursuivi leurs réflexions sur des sujets qui appelleront demain une attention particulière: compétences judiciaires de polices municipales, délinquance environnementale, sûreté des transports...

La volonté de peser davantage dans le débat public

Prévention spécialisée, accès au droit, politiques intercommunales de sécurité et de prévention, enjeux numériques et cybersécurité... Une série de thématiques ont été traitées par les membres dans le cadre de riches échanges avec l'État et les institutions, avec une actualité politique et législative dense, à l'image des discussions liées à la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur ou celle du ministère de la Justice.

France urbaine s'est attachée ces deux dernières années à multiplier les partenariats et des temps d'échanges collectifs à l'image de l'officialisation du Collectif interassociations d'élus pour la sécurité et la prévention (CIAESP) dans laquelle l'Association siège aux côtés de huit autres associations d'élus afin de fluidifier le dialogue avec l'État sur ces sujets ou encore avec la publication d'une enquête, coproduite avec Intercommunalités de France, sur le portage intercommunal des politiques de sécurité et de prévention.

Une actualité toujours plus dense et le lancement de nombreux travaux transversaux

Aix-en-Provence, Dijon, Arras, Fort-de-France... Depuis février 2023, les membres vont à la rencontre des acteurs de terrain et se sont penchés sur différentes problématiques dans le cadre des déplacements de la commission, organisés afin de préparer la Biennale de la sécurité et de la prévention de France urbaine qui aura lieu fin 2024.

Ainsi, sur la base d'un travail par et pour les territoires, France urbaine a continué cette année à valoriser une approche globale et transversale de la sécurité, en rappelant que celle-ci ne pourrait se concrétiser que de manière partenariale au bénéfice d'actions en proximité.

LA VIE DU RÉSEAU

FRANCE
URBAINE

Les Journées nationales de France urbaine

Reims en 2022

Ce sont plus de 800 élus, professionnels des grandes villes, agglomérations et métropoles, partenaires et experts qui se sont réunis les 22 et 23 septembre 2022, à l'invitation d'**Arnaud Robinet**, maire de Reims et de **Catherine Vautrin**, alors présidente de la communauté urbaine du Grand Reims, pour deux jours d'échanges, de partage et de propositions. Comme les précédentes années, cette édition a rencontré un beau succès, tant en matière d'audience que de contenu. Elle s'est conclue, le 23 septembre 2022, en présence du ministre **Christophe Béchu**.

Face aux nombreux défis économiques, écologiques, sociaux et démocratiques, cette édition a mis l'accent sur le rôle des grandes villes, agglomérations et métropoles dans la lutte contre les fractures sociales et territoriales. Les territoires urbains, qui rassemblent plus de la moitié de la population française, ont engagé des actions volontaristes en matière d'accès au logement, de santé, d'éducation, d'insertion, de mobilité, de transition énergétique, de participation citoyenne. Leur action dépasse bien souvent leur seul périmètre institutionnel, pour apporter des réponses aux habitants, dans une logique d'alliance des territoires urbains, périurbains et ruraux.

Comprendre, partager, mobiliser pour agir plus efficacement et ne laisser personne sur le bord du chemin, c'est l'état d'esprit qui anime les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles.

« Il y a urgence à répondre à l'urgence sociale et écologique. C'est pour cela que les grandes villes font des propositions au Gouvernement comme la mise en place d'un bouclier d'urgence énergétique pour les collectivités locales, la délégation des crédits d'aide à la rénovation énergétique aux collectivités ou un grand plan de lutte contre la pauvreté », a déclaré **Johanna Rolland**, présidente de France urbaine.

Il est urgent de matérialiser les principes fondamentaux de confiance, de subsidiarité, de libre administration des collectivités locales et d'alliance des territoires auxquels l'Association est attachée. **C'est pourquoi France urbaine a exhorté le Gouvernement à tenir son engagement d'un réel changement de méthode.**



Pour résorber les fractures sociales et territoriales et rallumer la flamme de la cohésion sociale qui unit les Françaises et les Français, les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles ont appelé le Gouvernement et les parlementaires à la mise en œuvre urgente de 12 mesures :

1. **mettre en place** tant que les négociations engagées au niveau européen sur les tarifs de l'énergie n'auront pas abouti, **un bouclier d'urgence énergétique pour épauler les collectivités les plus impactées par l'explosion du coût de l'énergie**, et qui sont aussi les plus engagées dans les investissements concourant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique,
2. **donner une réalité financière aux contrats de transition écologique par l'abondement par l'État d'une enveloppe globale, fongible et pluriannuelle**,
3. **déléguer aux territoires urbains volontaires les crédits d'aide à la rénovation énergétique** (MaPrimeRénov' et SARE), en s'inspirant du modèle des aides à la pierre,
4. **ne pas supprimer la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** pour ne pas déséquilibrer les budgets et ne pas désinciter les élus à favoriser le développement économique local,
5. **rendre réellement incitative la fiscalité portant sur les logements vacants** pour une remise sur le marché des résidences principales,
6. **déléguer aux territoires urbains volontaires les crédits « prévention spécialisée » et « réussite éducative » du BOP 147**,
7. **engager un plan ambitieux de lutte contre les pauvretés et les précarités** à partir des bassins de vie et d'emploi,
8. **assurer un continuum de sécurité et de justice** par une répartition territorialisée des effectifs de police et de justice prenant en compte les réalités démographiques et le volume des délits,
9. **zones à faibles émissions : renforcer le soutien financier aux alternatives à l'autosolisme**, et déléguer aux territoires la gestion de ces aides pour plus d'acceptabilité et d'efficacité,
10. **reconnaître l'exception alimentaire dans la commande publique** pour faciliter l'approvisionnement en produits durables et de proximité dans la restauration collective publique et soutenir la transition vers la résilience agricole et énergétique,
11. **apporter une réponse collective et pérenne à la crise de recrutement** qui touche les métiers de la prévention, de l'animation, du soin, de l'autonomie et du lien social : il est urgent de mieux reconnaître, valoriser et former les personnels de ces secteurs qui font notre cohésion nationale,
12. **des mesures salariales n'y suffiront pas, d'autant plus que l'augmentation du point d'indice non compensée sur la durée ôte toute marge de manœuvre. Il est demandé la compensation de l'augmentation du point d'indice.**

Angers en 2023

La 6^e édition des Journées nationales de France urbaine qui s'est conclue à Angers le 22 septembre 2023, à l'invitation de **Jean-Marc Verchère**, maire d'Angers et président de la communauté urbaine Angers Loire Métropole, a accueilli plus de 800 élus et cadres de grandes villes, agglomérations et métropoles représentant pas moins de 2 000 communes et près de 30 millions d'habitants, ainsi que des chercheurs, experts et partenaires.

Comme chaque année, ces journées étaient ponctuées de parcours thématiques, hors les murs et sur huit sites choisis, à la rencontre des acteurs locaux. L'occasion pour les congressistes d'échanger avec les Noxambules, l'équipe chargée de la prévention des risques en faveur de la jeunesse étudiante à Angers. Ou encore de découvrir la première cuisine centrale collective « zéro plastique », Papillote et Compagnie. À Belle-Beille et Monplaisir, il était question de la place des femmes dans l'espace public et, d'une manière plus large, de « l'urbanisme égalitaire » : intention qui a irrigué la conception jusqu'à la livraison des espaces et des équipements de ces quartiers rénovés. Une visite a également eu lieu au Centre du pilotage du territoire intelligent.

Échanges et débats étaient ensuite au programme de l'après-midi, autour de sujets d'actualité : quel rôle pour les étudiants dans les villes en transition ? Comment construire une ville hospitalière et accessible ? Quels leviers activer pour accompagner l'évolution des usages en eau, en sols ? Comment les territoires se préparent-ils à relever l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2025, voire avant pour certains ? Comment répondre à la crise du logement et aux tensions urbaines par le prisme des meublés touristiques ? Quelle réforme pour la dotation globale de fonctionnement, concours majeur de l'État ? Quels bénéfices peut-on espérer pendant et après la séquence olympique de Paris 2024 ? Autant de sujets sur lesquels maires et présidents des intercommunalités ont débattu.



Durant toute la matinée du vendredi matin, les élus se sont succédé pour échanger et exposer leurs propres constats et expérimentations dans leurs territoires respectifs. Parmi eux : **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, **Michèle Lutz**, maire de Mulhouse, **Mathieu Klein**, maire-président de Nancy, **Joël Bruneau**, maire-président de Caen la mer, **Nathalie Appéré**, maire-présidente de Rennes Métropole, **David Marti**, maire-président de la communauté urbaine de Creusot-Montceau, **Éric Piolle**, maire de Grenoble, **Jean-Luc Moudenc**, maire-président de Toulouse

Métropole, mais aussi **Catherine Vautrin**, alors présidente de la communauté urbaine du Grand Reims et de l'Anru. Ils ont donné leurs points de vue respectifs sur des questions prégnantes : comment refonder le pacte social en garantissant l'égal accès aux services publics ? Face à la montée des tensions, comment conforter les territoires urbains comme espaces de régulation, d'apaisement et d'expression démocratique ?

Le mot de la fin est revenu au ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, **Christophe Béchu**. Période de réserve oblige deux jours avant les sénatoriales, le ministre n'a pas pu faire d'annonce.

« Je peux juste vous dire que dès lundi, le président de la République va donner le coup d'envoi à la planification écologique, laquelle donnera une méthode globale et les moyens financiers débloqués pour relever les défis majeurs de la transition écologique. Cette méthode permettra d'agir de façon coordonnée avec les collectivités, des entreprises et des Français. »

La gouvernance de France urbaine

Le conseil d'administration élit sur liste bloquée parmi ses membres, à la majorité simple de ses membres présents ou représentés, un Bureau composé de 18 membres (6 représentants de maires de grandes villes, 6 représentants de présidents de métropoles et collectivités à statut particulier, 6 représentants de présidents de communautés d'agglomérations, de communautés urbaines et d'Établissements publics territoriaux). L'ensemble des maires et présidents membres de France urbaine sont membres du conseil d'administration.



→ PRÉSIDENTE

Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole



→ 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole



→ 2^E VICE-PRÉSIDENT

Éric Piolle, maire de Grenoble



→ SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Nathalie Appéré, maire de Rennes, présidente de Rennes Métropole



→ TRÉSORIER

Joël Bruneau, maire de Caen, président de Caen la mer

Vice-présidents



→ **Benoît Arrivé**, maire de Cherbourg-en-Cotentin



→ **Michel Bisson**, président de Grand Paris Sud



→ **Christian Estrosi**, maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur



→ **Anne Hidalgo**, maire de Paris



→ **Jean-Paul Jeandon**, président de Cergy-Pontoise



→ **Mathieu Klein**, maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy



→ **Frédéric Leturque**, président du Grand Arras



→ **François de Mazieres**, maire de Versailles, président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc



→ **Georges Mothron**, maire d'Argenteuil



→ **Patrick Ollier**, président de la Métropole du Grand Paris



→ **Arnaud Robinet**, maire de Reims, président de la communauté urbaine du Grand Reims



→ **Jean-Marc Verchere**, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole



→ **Anne Vignot**, maire de Besançon, présidente de Grand Besançon Métropole

Les commissions et groupes de travail

Les commissions

- **COMMISSION « ALLIANCE DES TERRITOIRES »**
Frédérique Bonnard Le Floc'h, vice-présidente de Brest Métropole et **Louis Nègre**, président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur
- **COMMISSION « AMÉNAGEMENT URBAIN, LOGEMENT ET HABITAT INDIGNE »**
Catherine Vautrin, présidente de la communauté urbaine du Grand Reims et **Mathieu Hanotin**, maire de Saint-Denis, président de Plaine Commune
- **COMMISSION « CULTURE »**
Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole et **François de Mazières**, maire de Versailles, président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
- **COMMISSION « ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ESS »**
Émeline Baume, 1^{re} vice-présidente de la Métropole de Lyon et **Frédéric Minard**, 1^{er} adjoint au maire de Roubaix
Vice-présidents: **Cyrine Makhoulouf**, conseillère municipale à la Ville de Saint-Étienne et **Jean-Patrick Masson**, vice-président de Dijon Métropole
- **COMMISSION « ÉCONOMIE DES TERRITOIRES »**
Michèle Lutz, maire de Mulhouse et **Anne Vignot**, maire de Besançon, présidente de la communauté urbaine Grand Besançon Métropole
- **COMMISSION « ÉDUCATION, PETITE ENFANCE, JEUNESSE »**
Amandine François-Goguillon, adjointe au maire de Caen et **Pierre Huguet**, adjoint au maire de Marseille
Vice-président: **Claire Chagnaud-Forain**, adjointe au maire de Versailles
- **COMMISSION « EUROPE »**
Magali Altounian, adjointe au maire de Nice, et **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg,
1^{re} vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg
Vice-présidents: **Benoît Pilet**, adjoint au maire d'Angers et vice-président d'Angers Loire Métropole, et **Arnaud Ngatcha**, adjoint à la maire de Paris
- **COMMISSION « FINANCES ET FISCALITÉ »**
François Rebsamen, maire de Dijon, président de Dijon Métropole et **Arnaud Robinet**, maire de Reims, président de la communauté urbaine du Grand Reims
- **COMMISSION « FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE »**
Isabelle Rastoul, adjointe au maire d'Orléans, vice-présidente d'Orléans Métropole et **Emmanuelle Rousset**, vice-présidente de Rennes Métropole
- **COMMISSION « NUMÉRIQUE ET INNOVATION »**
Bertrand Serp, adjoint au maire de Toulouse, vice-président de Toulouse Métropole et **Francky Trichet**, adjoint à la maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole
- **COMMISSION « OUTRE-MER »**
Coprésidents: **Éricka Bareigts**, maire de Saint-Denis de La Réunion, **Maurice Gironcel**, président de la communauté intercommunale du Nord de La Réunion, **Éric Jalton**, président de la communauté d'agglomération Cap Excellence, **Didier Laguerre**, maire de Fort-de-France et **Serge Smock**, président de la communauté d'agglomération Centre Littoral Guyane
- **COMMISSION « POLITIQUE DE LA VILLE »**
Michel Bisson, président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et **Frédéric Leturque**, président de la communauté urbaine d'Arras
- **COMMISSION « SANTÉ »**
Grégory Doucet, maire de Lyon et **Émile-Roger Lombertie**, maire de Limoges
- **COMMISSION « SÉCURITÉ ET PRÉVENTION »**
David Marti, président de la communauté urbaine du Creusot-Montceau, maire du Creusot et **Émilien Esnault**, adjoint au maire de Toulouse
Vice-président: **Joaquim Pueyo**, maire d'Alençon, président de la communauté urbaine d'Alençon
- **COMMISSION « SOLIDARITÉS » contre les inégalités et la pauvreté »**
Mathieu Klein, maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy et **Florence Thibaudeau-Rainot**, adjointe au maire du Havre
- **COMMISSION « SPORT »**
Roselyne Bienvenu, vice-présidente d'Angers Loire Métropole et **Pierre Rabadan**, adjoint à la maire de Paris
Vice-présidents: **Raphaël Blanchard**, adjoint au maire de Reims et **Anne-Marie Heugas**, vice-présidente d'Est Ensemble
- **COMMISSION « STRATÉGIES ALIMENTAIRES TERRITORIALES »**
Christian Grancher, vice-président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, et **Audrey Pulvar**, adjointe à la maire de Paris
- **COMMISSION « TOURISME »**
Jean-Luc Bohl, vice-président de Metz Métropole et **Cécile Helle**, maire d'Avignon
- **COMMISSION « TRANSITION ÉCOLOGIQUE »**
Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie et **Jean-Luc Moudenc**, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole
Co-vice-présidentes : **Audrey Linkenheld**, 1^{re} adjointe à la maire de Lille et vice-présidente de la Métropole européenne de Lille et **Sandy Vétillard**, adjointe au maire de Boulogne-Billancourt et conseillère territoriale de Grand Paris Seine Ouest
- **COMMISSION « TRANSPORTS ET MOBILITÉS »**
Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole et **François Grosdidier**, maire de Metz, président de l'Eurométropole de Metz

Les groupes de travail

- Achats
- Attractivité
- Biodiversité
- Budgets verts
- Coordonnateurs CLSPD
(Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)
- Culture
- Déchets
- Délégation de service public (DSP)
- Développement économique
- Eau et assainissement
- Éducation
- Petite enfance
- Finances
- Habitat
- Immobilier de bureau
- Insertion / emploi
- Intelligence artificielle
- Logement d'abord et lutte contre le sans-abrisme
- Logistique urbaine
- Lutte contre les discriminations
- Meublés de tourisme
- Organisation institutionnelle
- Partenariats et territoires
- Polices municipales
- Politique de la ville
- Ressources humaines et modernisation de la fonction publique territoriale
- Urbanisme et aménagement urbain
- ZFE (Zones à faibles émissions)

Les groupes projet

- Concession d'énergie
- Innovation publique
- Migrants
- Mobilités
- Participation citoyenne
- Santé

Les relations avec les parlementaires

Les élections législatives de 2022 avaient débouché sur une nouvelle configuration institutionnelle marquant le retour du parlementarisme.

France urbaine, historiquement très impliquée dans le dialogue ministériel, a, en conséquence, souhaité renforcer ses relations avec les parlementaires comme voie supplémentaire pour défendre et représenter les territoires urbains.

Pour l'Association, l'enjeu était double :

- d'une part, s'inscrire dès le départ dans le champ de vision d'une Assemblée nationale renouvelée et recomposée, acculturer et sensibiliser ses nouveaux membres aux problématiques relatives aux collectivités locales,
- d'autre part, confirmer et renforcer son identification au Sénat et contribuer à effacer l'opposition entre le monde rural et urbain.



Pour ce faire, France urbaine a adopté le 5 juillet 2022 une **stratégie spécifique pour amplifier ses relations parlementaires**. Celle-ci vise principalement à se doter d'une vision globale et dynamique du paysage parlementaire, à repérer les positionnements des différents élus et connaître les rapports de force afin d'identifier celles et ceux pouvant être un relais pour défendre les spécificités des territoires urbains.

Pour associer plus étroitement les plus concernés et les mobiliser dans un partenariat de long terme, France urbaine a constitué un **groupe de parlementaires associés**. Celui-ci a pour objectif de favoriser les échanges, de sensibiliser et d'outiller les députés et les sénateurs sur les enjeux et spécificités des territoires urbains dans la conception des politiques publiques et l'élaboration des lois.

Ce groupe, paritaire et respectueux des équilibres géographiques et politiques tels qu'issus des élections législatives dans les territoires urbains, est composé de **28 parlementaires** issus des commissions et des délégations dont les sujets concernent les collectivités territoriales, et a vocation à se réunir au moins trois fois par an.

Sa première réunion constitutive s'est tenue le 4 octobre 2022. Trois autres réunions s'en sont suivies les 24 janvier 2023, 13 juin 2023 et 10 octobre 2023.

- **Xavier Albertini**, député de la Marne
- **Belkhir Belhaddad**, député de la Moselle
- **Anne Brugnera**, députée du Rhône
- **Thomas Cazenave**, député de la Gironde
- **Jean-René Cazeneuve**, député du Gers
- **Stella Dupont**, députée de Maine-et-Loire
- **Marie Guévenoux**, députée de l'Essonne
- **Julie Laernoës**, députée de Loire-Atlantique
- **Véronique Louwagie**, députée de l'Orne
- **Élisa Martin**, députée de l'Isère
- **Stéphane Peu**, député de Seine-Saint-Denis
- **Christine Pires-Beaune**, députée du Puy-de-Dôme
- **Claire Colomb-Pitollat**, députée des Bouches-du-Rhône
- **Philippe Pradal**, député des Alpes-Maritimes
- **François-Noël Buffet**, sénateur du Rhône
- **Marta de Cidrac**, sénatrice des Yvelines
- **Dominique Estrosi-Sassone**, sénatrice des Alpes-Maritimes
- **Rémi Féraud**, sénateur de Paris
- **Jacques Fernique**, sénateur du Bas-Rhin
- **Hervé Gillé**, sénateur de la Gironde
- **Patrick Kanner**, sénateur du Nord
- **Christine Lavarde**, sénatrice des Hauts-de-Seine
- **Stéphane Le Rudulier**, sénateur des Bouches-du-Rhône
- **Valérie Létard**, sénatrice du Nord
- **Brigitte Micouleau**, sénatrice de la Haute-Garonne
- **Sonia de La Provôté**, sénatrice du Calvados
- **Alain Richard**, sénateur du Val d'Oise
- **Sylvie Robert**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine

Par ailleurs, en renforçant sa veille dans une logique proactive et constructive, **France urbaine a accru significativement sa participation aux travaux parlementaires.**

France urbaine a adopté un positionnement sur chacun des textes concernant les collectivités adhérentes avec :

- des participations quasi systématiques aux auditions grâce à une veille et une démarche volontaristes,
- des envois de liasses de propositions d'amendements accompagnées de notes de positionnement résumant la philosophie vis-à-vis du texte en veillant à l'intelligibilité des enjeux et à la finalité politique dans un objectif d'appropriation des sujets par les parlementaires,
- un taux important de dépôts de ces derniers,
- une association étroite sur l'écriture de certaines propositions de loi (tiers financement, budgets verts...)

France urbaine est intervenue sur de nombreux textes législatifs aux thématiques variées : finances, transition écologique, mobilités, logement, économie, sécurité, culture, questions institutionnelles, Europe.

LES CONTRIBUTIONS DE FRANCE URBAINE AUX DIFFÉRENTES LOIS

- Loi de finances rectificative pour 2022
- Loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat
- Loi de finances pour 2023
- Loi de programmation des finances publiques 2023-2027
- Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables
- Loi visant à ouvrir le tiers financement à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique
- Loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023 (retraites)
- Loi visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols
- Loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique
- Loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels
- Loi relative à l'industrie verte
- Loi pour le plein emploi
- Loi relative aux services express régionaux métropolitains
- Loi de finances pour 2024
- Loi encadrant l'intervention des cabinets de conseil privés dans les politiques publiques
- Loi relative à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement
- Loi créant un statut de l'élu local

Les auditions parlementaires 2022-2023

DATE	SUJET	ORGANISATEURS	CHAMBRE	THÉMATIQUE
27/07/2022	Difficultés de mise en place du « Zéro artificialisation nette »	Commission des affaires économiques	Sénat	Transition écologique
13/09/2022	Zones à faibles émissions	Mission d'information flash / Délégation aux collectivités territoriales	Assemblée nationale	Transition écologique
20/09/2022	Gestion de l'eau	Délégation à la prospective	Sénat	Transition écologique
22/09/2022	Projet de loi de finances 2023 / « Zéro artificialisation nette »	Rapporteur pour avis des crédits du logement et de l'urbanisme pour la commission des affaires économiques	Sénat	Transition écologique
28/09/2022	Projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 Projet de loi de finances 2023	Commission des finances	Assemblée nationale	Finances
05/10/2022	Projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 Projet de loi de finances 2023	Rapporteur pour avis de la Commission des lois sur les crédits de la mission « Relations aux collectivités territoriales »	Assemblée nationale	Finances
07/10/2022	Projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 Projet de loi de finances 2023	Groupe de travail sur les finances des collectivités territoriales / Délégation aux collectivités territoriales	Assemblée nationale	Finances
11/10/2022	Bilan de l'ANCT	Délégation aux collectivités territoriales	Sénat	Questions institutionnelles
12/10/2022	Projet de loi relatif à l'accélération de la production des énergies renouvelables	Rapporteur / Commission des affaires économiques	Sénat	Transition écologique
13/10/2022	Projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 Projet de loi de finances 2023	Rapporteur général du budget	Sénat	Finances
18/10/2022	Difficultés de mise en place du « Zéro artificialisation nette »	Mission de contrôle relative à la mise en application du « Zéro artificialisation nette »	Sénat	Transition écologique
20/10/2022	Projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 Projet de loi de finances 2023	Rapporteurs pour avis de la Commission des lois, sur les crédits de la mission « Relations aux collectivités territoriales »	Sénat	Finances

DATE	SUJET	ORGANISATEURS	CHAMBRE	THÉMATIQUE
25/10/2022	Projet de loi de finances 2023 Transports	Rapporteur pour avis de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable sur les crédits « Transports »	Sénat	Finances
08/11/2022	Projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 / Projet de loi de finances 2023	Rapporteurs sur les crédits de la mission « Relations aux collectivités territoriales »	Sénat	Finances
15/11/2022	Projet de loi relatif à l'accélération de la production des énergies renouvelables	Commission des affaires économiques	Assemblée nationale	Transition écologique
13/12/2022	Décentralisation	Groupe de travail sur la décentralisation	Assemblée nationale	Questions institutionnelles
05/01/2023	Expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales	Mission d'information / Délégation aux collectivités territoriales	Sénat	Questions institutionnelles
09/01/2023	Proposition de loi visant à ouvrir le tiers financement à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique	Rapporteur / Commission des finances	Assemblée nationale	Transition écologique
17/01/2023	Moyens de faire baisser les prix du logement en zone tendue	Mission d'information / Commission des affaires économiques	Assemblée nationale	Logement
18/01/2023	Enquête de la Cour des comptes sur les scénarios de financement des collectivités territoriales	Commission des finances	Sénat	Finances
02/02/2023	Proposition de loi visant à ouvrir le tiers financement à l'état, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique	Rapporteur / Commission des finances	Sénat	Transition écologique
02/02/2023	Projet de loi relatif à l'industrie verte	Groupe pilote	Assemblée nationale	Économie
02/02/2023	Quick commerce	Mission d'information / Commission des affaires économiques	Assemblée nationale	Économie
01/03/2023	Proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en oeuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols	Rapporteurs / Commission spéciale	Sénat	Transition écologique
14/03/2023	Proposition de loi relative à l'interdiction de toute forme de publicité numérique et lumineuse dans l'espace public	Rapporteur / Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Assemblée nationale	Transition écologique
14/03/2023	Proposition de loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique	Rapporteuse / Commission des lois	Sénat	Questions institutionnelles

DATE	SUJET	ORGANISATEURS	CHAMBRE	THÉMATIQUE
17/03/2023	Transition environnementale : aider les collectivités locales à s'organiser	Mission d'information / Délégation aux collectivités territoriales	Sénat	Transition écologique
21/03/2023	Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) : sortir de l'impasse	Mission d'information / Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable	Sénat	Transition écologique
28/03/2022	Polices municipales	Mission flash / Délégation aux collectivités territoriales	Assemblée nationale	Sécurité
30/03/2023	Le bâti scolaire à l'épreuve de la transition écologique	Mission d'information	Sénat	Transition écologique
04/04/2023	Les dépenses fiscales et budgétaires en faveur du logement et de l'accès à la propriété	Mission d'information / Commission des finances	Assemblée nationale	Logement
05/04/2023	Le financement des Autorités organisatrices de la mobilité (AOM)	Mission d'information / Commission des finances	Sénat	Mobilités
02/05/2023	Contrôle budgétaire sur le pass Culture	Rapporteurs spéciaux des crédits de la mission « Culture » / Commission des finances	Sénat	Culture
04/05/2023	Contrôle sur le verdissement des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales	Rapporteurs spéciaux / Commission des finances	Sénat	Finances
09/05/2023	Gestion durable de l'eau	Mission d'information	Sénat	Transition écologique
11/05/2023	L'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique	Commission d'enquête	Sénat	Transition écologique
16/05/2023	Proposition de loi relative aux services express régionaux métropolitains	Rapporteur / Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Assemblée nationale	Mobilités
17/05/2023	La rénovation énergétique des bâtiments	Mission d'information commune / Commission des affaires économiques et Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Assemblée nationale	Transition écologique

DATE	SUJET	ORGANISATEURS	CHAMBRE	THÉMATIQUE
25/05/2023	Proposition de loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique	Rapporteur / Commission des lois	Assemblée nationale	Questions institutionnelles
25/05/2023	Proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels	Rapporteur / Commission des affaires sociales	Assemblée nationale	Santé
01/06/2023	Proposition de loi encadrant l'intervention des cabinets de conseil privés dans les politiques publiques	Mission flash / Commission des lois	Assemblée nationale	Questions institutionnelles
06/06/2023	Proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols	Rapporteur pour avis / Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Assemblée nationale	Transition écologique
07/06/2023	Proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols	Rapporteur / Commission des affaires économiques	Assemblée nationale	Transition écologique
08/06/2023	Logement	Groupe d'étude « Ville & banlieue »	Assemblée nationale	Logement
28/06/2023	Polices municipales	Groupe d'étude « Polices municipales »	Assemblée nationale	Santé
29/06/2023	Déploiement des entrepôts	Mission d'information / Commission des affaires économiques	Assemblée nationale	Économie
29/06/2023	Projet de loi relatif à l'industrie verte	Rapporteur / Commission des affaires économiques	Assemblée nationale	Économie
04/07/2023	Propositions de règlements européens CRMA (matières premières critiques) et NZIA (industrie zéro net)	Rapporteurs / Commission des affaires européennes	Sénat	Europe
17/07/2023	Projet de loi relatif à l'accélération de la reconstruction des bâtiments dégradés ou démolis au cours des violences urbaines survenues du 27 juin au 5 juillet 2023	Rapporteur / Commission des affaires économiques	Assemblée nationale	Urbanisme
12/09/2023	Statut des élus locaux	Mission d'information / Délégation aux collectivités territoriales	Assemblée nationale	Questions institutionnelles
25/09/2023	Proposition de loi visant à renforcer le rôle des maires dans l'attribution de logements sociaux	Rapporteuse / Commission des affaires économiques	Sénat	Logement
26/09/2023	Proposition de loi renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des maires	Rapporteuse / Commission des lois	Sénat	Sécurité / Questions institutionnelles

DATE	SUJET	ORGANISATEURS	CHAMBRE	THÉMATIQUE
10/10/2023	Proposition de loi relative aux services express régionaux métropolitains	Rapporteur / Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable	Sénat	Mobilités
11/10/2023	PLF 2024 - Modalités du soutien financier de l'Etat aux collectivités locales en matière de sécurité	Rapporteur pour avis / Commission des lois	Assemblée nationale	Finances / Sécurité
18/10/2023	Financement public de l'enseignement privé sous contrat	Mission d'information / Commission des affaires culturelles et de l'éducation	Assemblée nationale	Éducation
24/10/2023	PLF 2024 - Politique de la ville	Rapporteur pour avis / Commission des affaires économiques	Sénat	Politique de la ville
07/11/2023	PLF 2024 - Transports routiers	Rapporteur pour avis / Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable	Sénat	Mobilités
07/11/2023	PLF 2024 - Crédits de la mission Relations avec les collectivités territoriales (RCT)	Rapporteur pour avis / Commission des lois	Sénat	Finances
09/11/2023	PLF 2024 - Crédits de la mission Relations avec les collectivités territoriales (RCT)	Rapporteurs spéciaux / Commission des finances	Sénat	Finances
14/11/2023	Proposition de loi visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue	Rapporteurs / Commission des affaires économiques	Sénat	Finances / Logement
20/11/2023	Efficacité de la politique de lutte contre les trafics de stupéfiants	Mission d'information / Commission des lois	Assemblée nationale	Sécurité
30/11/2023	Adaptation de la politique de l'eau au défi climatique	Mission d'information / Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Assemblée nationale	Transition écologique
11/12/2023	Impact de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC)	Mission d'évaluation / Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Assemblée nationale	Transition écologique / Achat public
18/12/2023	Impact de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) - Table ronde « consigne »	Mission d'évaluation / Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Assemblée nationale	Transition écologique / Achat public

Participation de parlementaires aux commissions de France urbaine

En parallèle, France urbaine a échangé étroitement avec des parlementaires « spécialistes » de sujets spécifiques, en les invitant notamment à participer aux commissions

DATE	COMMISSION	SUJET	INTERVENANT(S)	CHAMBRE
12/10/2022	Europe	Élections européennes	Julie Laernoës	Assemblée nationale
19/01/2023	Sport	Jeux olympiques	Claude Kern, co-rapporteur de la mission d'information sur les JOP 2024	Sénat
20/02/2023	Sécurité	Vidéoprotection	Philippe Latombe / Jérôme Durain	Assemblée nationale / Sénat
01/03/2023	Transition écologique	Avenir de l'eau	Catherine Belrhiti, Cécile Cukierman, Alain Richard	Sénat
06/03/2023	Stratégies alimentaires territoriales	Agriculture / alimentation	Dominique Potier	Assemblée nationale
17/03/2023	Urbanisme	Zéro artificialisation nette	Lionel Causse	Assemblée nationale
12/04/2023	Finances	Financement de la transition écologique	Stella Dupont	Assemblée nationale
19/04/2023	Santé	Accès aux soins	Guillaume Garot, auteur et rapporteur de la proposition de loi	Assemblée nationale
30/05/2023	Tourisme / Logement	Meublés de tourisme	Annaïg Le Meur, autrice de la proposition de loi	Assemblée nationale
06/06/2023	Sécurité	Violences intrafamiliales	Émilie Chandler, corapporteuse de la mission d'information	Assemblée nationale
13/06/2023	Solidarités	Bien vieillir	Jérôme Guedj, auteur de la proposition de loi	Assemblée nationale
30/06/2023	Stratégies alimentaires territoriales	Agriculture / Alimentation	Aurélié Trouvé, corapporteuse du groupe de suivi du PLOAA	Assemblée nationale
08/08/2023	Groupe de travail « Budgets verts élargi »	Budgets verts	Thomas Cazenave, auteur de la proposition de loi	Assemblée nationale

Les publications

Contribution de France urbaine à l'attention des candidates et candidats à l'élection présidentielle



Dans une adresse aux candidates et candidats composée de 322 propositions concrètes, réparties en 32 fiches thématiques, France urbaine appelle à placer le monde urbain au cœur d'un nouveau modèle de société, basé sur la confiance envers les élus locaux et la définition de politiques publiques davantage connectées aux besoins réels des habitants.

Tribune publiée dans *Le Monde* le 20 septembre 2023 - « Nous, élus des grandes villes et métropoles, appelons à un véritable plan national et européen contre le trafic de drogue »

Un collectif transpartisan d'une cinquantaine d'élus réunis au sein de France urbaine, propose une série de mesures contre le « fléau » du trafic de stupéfiants.

☰ **Le Monde**

DÉBATS · DROGUES

« Nous, élus des grandes villes et métropoles, appelons à un véritable plan national et européen contre le trafic de drogue »

TRIBUNE

Collectif

Un collectif transpartisan d'une cinquantaine d'élus, parmi lesquels **Martine Aubry**, **Christian Estrosi** et **Benoît Payan**, réunis au sein de l'association France urbaine, propose, dans une tribune au « Monde », une série de mesures contre le « fléau » du trafic de stupéfiants.

Publié le 20 septembre 2023 à 14h00, modifié le 10 octobre 2023 à 13h06 | 🔒
Lecture 4 min.

📄 Offrir l'article 📌 ➦

🔒 Article réservé aux abonnés

En août, le quartier Pissevin, en périphérie de Nîmes, a été le théâtre de deux fusillades, entraînant la mort d'un enfant de 10 ans et d'un homme de 18 ans. D'autres grands centres urbains viennent aussi de connaître des violences dramatiques liées aux trafics. Au niveau national, plus de soixante-dix victimes liées au trafic de drogue ont déjà été recensées par le ministère de l'intérieur depuis début 2023.

Alors que se multiplie la consommation et le commerce des substances illicites et de leurs produits de synthèse, les élus locaux subissent l'évolution des marchés et font face à de nombreux défis. Il n'y a pas un mois au cours duquel l'actualité n'est pas rythmée par des faits divers sur fond de trafic de stupéfiants. Ce fléau n'est plus spécifique à certaines grandes villes.

La communication et les relations avec la presse

La communication est au cœur du fonctionnement de France urbaine et répond à trois axes principaux : **l'expertise, la transparence et la proximité.**

L'expertise est caractérisée par l'information et la valorisation des contenus de qualité, et l'expertise des élus, collectivités membres, conseillères et conseillers sur nos domaines d'action.

La transparence passe par l'information sur le rôle de France urbaine, son fonctionnement et ses domaines d'actions.



Enfin, **la proximité** répond à la nécessité de créer du lien, sur la base d'un réseau d'élus et de collectivités adhérentes. Cela est mis en œuvre aussi bien par les directeurs et conseillers dans l'animation de leurs commissions et groupes de travail que par la communication, dans l'échange au quotidien, la remontée d'information et la consultation régulière sur les outils existants et futurs.

Déclinés avec de nombreux outils, ces trois axes sont au service de la **légitimité**, de la **visibilité** de France urbaine mais aussi de **l'accroissement du sentiment d'appartenance** et de la **mise en réseau** avec les adhérents et les partenaires de travail.

Pour s'informer

Le site internet

Le site internet est l'outil indispensable pour tout savoir sur l'Association et pour suivre l'actualité, les événements, les publications et les prises de position de France urbaine.

Quelques chiffres clés, sur une année, en moyenne :

- plus de 120 000 visites,
- plus de 90 000 visiteurs uniques,
- plus de 300 000 pages vues,
- près de 500 articles publiés sur le site.

La newsletter

Chaque semaine, une lettre d'information hebdomadaire est accessible à toutes et tous pour se tenir au courant de la vie quotidienne de l'Association et avoir des retours sur tous les rendez-vous et réunions de France urbaine : rendez-vous ministériels ou parlementaires, auditions de ses membres, commissions. En moyenne, **une quarantaine de newsletters** sont publiées.

Le podcast

2022 a également été l'occasion du lancement d'*Échos urbains*, le podcast de France urbaine qui donne la parole aux élus locaux et à leurs partenaires sur des sujets qui font l'actualité des grandes villes et métropoles : transition énergétique, commerce en ville, alimentation, tourisme durable, bien vieillir en ville, attractivité de la fonction publique territoriale...

Les réseaux sociaux

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'Association sur les réseaux sociaux, en suivant **le compte Twitter, la page LinkedIn et la chaîne YouTube de France urbaine.**

Twitter / X

Le compte Twitter de France urbaine, @France_urbaine, délivre une information rapide et réactive pour toute personne intéressée par l'actualité des métropoles, communautés urbaines ou d'agglomération et des grandes villes. Il permet de suivre l'ensemble des positions de France urbaine au quotidien et de bénéficier d'informations exclusives. Près de **17 000 abonnés** suivent le compte de France urbaine

LinkedIn

L'Association, par sa présence sur LinkedIn, réseau social professionnel, met à disposition les ressources en ligne et l'expertise de ses adhérents. France urbaine comptait **près de 18 000 abonnés** fin 2023.

YouTube

La chaîne YouTube de France urbaine permet de voir et revoir tous les événements et toutes les vidéos réalisées par l'Association. **Une vingtaine de vidéos** sont mises en ligne en moyenne chaque année.

Des publications

France urbaine produit régulièrement des **études thématiques** sur les champs d'action sur lesquels est engagée l'Association.

Les chiffres clés, en moyenne :

- 15 publications réalisées,
- 13 études,
- 1 contribution à l'attention, des candidats à l'élection présidentielle,
- 1 déclaration politique.

Pour rester connecté

Avec la base documentaire

Réservée aux adhérents de France urbaine, cette base documentaire a été spécialement conçue pour répondre aux besoins d'information concernant l'ensemble des travaux menés par l'Association.

Mise à jour en permanence, elle se veut interactive, facile d'utilisation, accessible, claire et efficace. Elle permet de visualiser :

- les comptes rendus des commissions d'élus et groupes de travail,
- des dossiers thématiques,
- des études et rapports,
- des articles de presse.

Pour naviguer en toute simplicité, il suffit de saisir directement dans le moteur de recherche un ou plusieurs mots clés. Une liste de résultats est proposée soit par thématique, soit par date de création. En 2022, **402** documents ont été mis à disposition dans la base documentaire.

Avec le Réseau social professionnel (RSP)

Le RSP est accessible aux membres d'un ou plusieurs groupes de travail, qui peuvent :

- suivre toutes les actualités qui les intéressent,
- entrer en contact avec les autres membres collectivement ou individuellement,
- partager et avoir accès à des documents facilement, planifier une réunion et inviter des participants,
- réduire les échanges par mail, participer à des communautés.

En 2022, **19 groupes** de discussion thématiques ont ainsi été créés sur le RSP.

Les relations avec la presse

Les relations presse sont coordonnées par l'équipe communication. Pour répondre aux médias, cette dernière bénéficie du concours et de l'expertise des conseillères et conseillers de France urbaine sur des questions aussi diverses que les positions politiques de l'Association sur les projets de loi en cours, des avis sur des sujets qui font l'actualité ou encore les rapports et études publiés par France urbaine. Cela passe également par une visibilité donnée aux actions des élus et des techniciens, issues des instances ou des commissions, groupes de travail et groupes projet, à travers la réalisation des communiqués de presse et l'organisation de conférences et de déjeuners de presse.

Quelques chiffres clés, en moyenne :

- **plus de 3 000** articles de presse citant France urbaine,
- **plus de 70** communiqués de presse signés ou cosignés,
- **7** tribunes publiées en 2022.

Les partenaires institutionnels

- | | |
|--|-------------------------------|
| → Agence France Locale | → MNT |
| → Altice | → RATP Dev |
| → Best Europe | → SMACL Assurances Groupe VYV |
| → Caisse des dépôts | → SNCF |
| → Enedis | → Suez |
| → Engie | → Transdev |
| → La Poste | → Ugap |
| → Keolis | → Veolia |
| → Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères | → Vinci |

Une équipe au service des adhérents

- | | |
|---|--|
| → Emmanuel Heyraud
Délégué général | → Jean Deysson
Conseiller cohésion des territoires, réforme territoriale, santé, solidarités et Europe |
| → Christophe Amoretti-Hannequin
Conseiller finance responsable et achats | → Maëva Fleytoux
Chargée de mission transition écologique |
| → Philippe Angotti
Délégué adjoint à la transition écologique et à l'urbanisme | → Nathalie Fragner
Secrétaire générale |
| → Delphine Bourdin
Conseillère développement durable, ESS et Europe | → Pierre Logette
Responsable de la communication et de la presse |
| → Sarah Bou Sader
Conseillère relations parlementaires | → Maxime Merlin
Conseiller institutions et sécurité |
| → Régis Capo Chichi
Conseiller économie, santé et sport | → Bastien Taloc
Conseiller fonction publique territoriale et institutions |
| → Valérie Charbit
Assistante auprès de la direction | → Marion Tanniou
Conseillère solidarités et cohésion sociale |
| → Étienne Chaufour
Directeur Île-de-France, chargé de l'éducation, des solidarités et des mobilités | → Sébastien Tison
Conseiller culture, numérique, participation citoyenne et sport |
| → Franck Claeys
Délégué adjoint | → Sandrine Trégaro
Assistante de direction |
| → Louise Cornillère
Conseillère finances publiques locales | → Deborah Villette
Chargée de missions administratives et instances |
| → Lionel Delbos
Conseiller économie territoriale et tourisme | |



FRANCE URBAINE
22-28 rue Joubert, 75009 Paris
Tél. : 01 44 39 34 56
franceurbaine.org

